

BEAUVAIS

NOTRE VILLE

**Concertation
dans les
quartiers. Un
point sur les
différents
projets**



**Ils ont fait
Beauvais
en 2003 !**



PLAN LOCAL D'URBANISME

Construisons l'avenir de Beauvais, ensemble !

Beauvais
le Cœur de l'Oise

Janv-Fév 2004

4 A l'affiche

L'actualité culturelle et sportive de Beauvais

7 Actualités municipales

■ Environnement

- Relais de téléphonie mobile : la Ville va signer une charte avec les opérateurs
- Protégez votre ville : ne jetez plus peintures et solvants, déposez-les à la déchetterie !
 - Beauvais, ville propre !

■ Solidarité

SDF : Beauvais s'engage auprès des personnes en situation de précarité



Dossier

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONSTRUISONS L'AVENIR DE BEAUVAIS ENSEMBLE !



23

Ils ont fait Beauvais



■ Un palmarès impressionnant : hommage à celles et ceux qui ont fait Beauvais en 2003 !

BEAUVAIS NOTRE VILLE

Directeur de la Publication : François MIQUEL

Rédacteur en Chef : Anne Luce FUSZ

Rédacteurs : Isabelle FONTAINE, Philippe GUETIENNE, Marie LOTH

Photos : Yann COCHIN, Jean-François BOUCHÉ

documents photographiques du Service Urbanisme, Samson Aviation

Conception - réalisation : Idéecom

Tirage : 32 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

■ Circulation

Déviations de la RN31 : la première pierre enfin posée !

■ Sécurité

- Une police de proximité réorganisée
- Le chemin du Bois Bernier retenu pour la construction du centre pénitentiaire

29 Infos services

Vie pratique au quotidien

CONSTRUISONS L'AVENIR DE BEAUVAIS, ENSEMBLE !

Construire ensemble un avenir : quel plus beau challenge pour une ville et ses habitants, que de réfléchir à ce qui pourrait améliorer l'existence de chacun et de tous ! D'y réfléchir, ensemble dans un esprit de concertation.

C'est ce à quoi s'est attachée la Ville de Beauvais en lançant la grande étude du Plan Local d'Urbanisme (LE PLU). Il s'agit là d'un projet ambitieux et déterminant pour l'avenir de Beauvais et de ses habitants, d'une démarche qui donnera à notre ville les moyens de se transformer, à vous tous, chers Beauvaisiennes et chers Beauvaisiens, la possibilité de participer à la construction de votre futur cadre de vie !

Le dossier central de ce magazine y est consacré, et je vous invite personnellement à vous associer à cette démarche, grâce aux échanges que nous vous proposons.

Construire ensemble, ce peut être également tout simplement participer à la vie de la cité, au

quotidien. C'est ce que vous avez fait, vous, Beauvaisiennes et Beauvaisiens qui avez marqué l'année qui vient de s'écouler. Nous avons voulu vous témoigner notre reconnaissance et notre sympathie, dans la rubrique "Ils ont fait Beauvais en 2003".

Dans quelques jours, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres – ou vous venez de recevoir- un tout nouveau « Guide Pratique de la Ville de Beauvais », concentré d'informations et de renseignements utiles, destiné à vous faciliter la vie au quotidien . Petit cadeau sympathique pour bien commencer l'année !

Une Année qui s'annonce dense et dynamique, une Année 2004 que je vous souhaite de vivre intensément , au bonheur *d'être bien à Beauvais*..

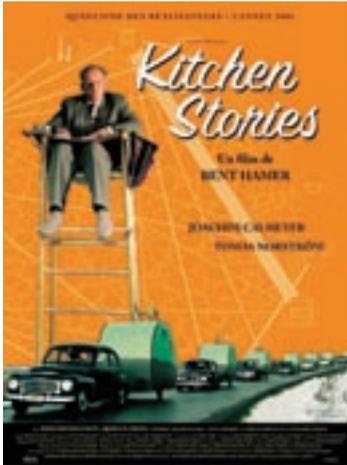
Votre Maire

CINÉMA

Au cinéma Agnès-Varda

Du 21 au 27 janvier
Les contes de l'horloge magique

De Ladislav Starewitch
(France 2003 - 1h10)
Mer 21/01 à 14h30 & 17h,
Dim 25/01 à 16h30
Animation : fabriquer des images animées avec Laurent Suter le mercredi 21 janvier de 14 à 17 heures
Avec une caméra, tu pourras faire bouger des objets, les faire disparaître, comprendre les trucages au cinéma. Sur inscription à partir de 8 ans.



Du 21 au 27 janvier
Kitchen stories

De Bent Harmer (Norvège 2003 - 1h35)
Avec Joachim Calmeyer, Thomas Norstrom.
Sam 24/01 à 21 h, Dim 25/01 à 18h30, Lun 26/01 à 18h, Mar 27/01 à 21h

Le retour

D'Andrei Zviaguintsev
(Russie 2003 - 1h46)
Avec Vladimir Garine, Ivan Dobronravov, Constantin Lavronenko (Lion d'Or - Venise 2003)
Sam 24/01 à 18h30, Lun 26/01 à 20h, Mar 27/01 à 18h30

Du 28 janvier au 2 février
Basquiat

De Julian Schnabel (USA 1997)
Cycle Habiter/Habité proposé par l'Ecole des Beaux-Arts
Ami de Jean-Michel Basquiat, le

peintre Julian Schnabel a consacré six ans de sa vie à dresser le portrait de cet artiste fulgurant qui mêle rite vaudou et violence urbaine.

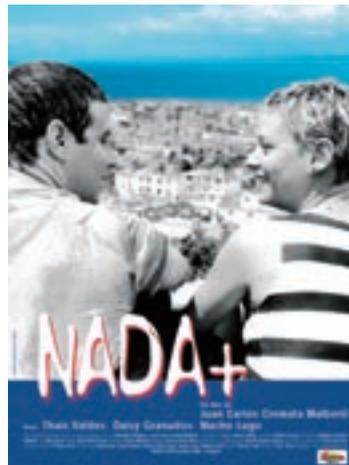
Mer 28/01 à 18h, Sam 31/01 à 18h30, Lun 2/02 à 20h30

Ateliers Création

(dans le cadre du CEL) : «CONTE» les 7, 14, 21, 28 janvier et 4 février
S'inspirant d'histoires au cinéma (courts-métrages), les enfants créeront une histoire qu'ils nous raconteront le mercredi 3 mars à 15h avec la projection des films «OMBRE ET LUMIERE»
Du 23 au 27 février
Lundi au jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 18h30 (spectacle à 17h30)

Du 28 janvier au 10 février
NADA+

Film de Juan Carlos CREMATA MALBERTI (Cuba 2003 - 1h42)
Quinzaine des Réalisateurs - Cannes 2003
Avec Thais Valdes, Daisy Granados, Nacho Lugo
Court -Métrage : NEW YORK, N.Y. de Raymond Depardon (France, 1985) - Documentaire, 10'
Sam 31/01 à 21h, Lun 02/02 à 18h, Mar 03/02 à 14h - *Pause Ciné, 18h30 & 21h



Des rois qui voulaient plus qu'une couronne

Trois films d'animations (Belgique-Ecosse-Norvège 2003 - 43'). Dès 4 ans.
Perdus dans leur royaume, menacés par des sorcières ou tout simplement partis sans donner d'explication. Ces trois rois n'ont vraiment pas la vie facile. Des histoires riches en couleurs racontés dans des techniques

d'animation étonnantes et accompagnées par des musiques d'une grande richesse. Tout un programme !
Dim 1/02 à 16h30 & 17h30, Mar 3/02 à 17h, Mer 4/02 à 10h15 & 17h, Dim 8/02 à 15h30 (La séance est accompagnée d'une animation).

L'esquive



Comédie dramatique d'Abdellatif Kechiche (France 2004 - 2h).
A voir en famille, dès 12 ans.
Avec Osman Elkharraz, Sarah Forestier, Sabrina Ouazani
Abdelkrim, dit Krimo, quinze ans, vit dans une cité HLM de la banlieue parisienne. Il partage avec sa mère, employée dans un supermarché, et son père, en prison, un grand rêve fragile : partir sur un voilier au bout du monde. En attendant, il traîne son ennui dans un quartier banal de cité, en compagnie de son meilleur ami, Eric, et de leur bande de copains. C'est le premier printemps et Krimo tombe sous le charme de sa copine de classe Lydia, une pipelette vive et malicieuse...
Mer 4/02 à 14h, Sam 7/02 à 21h, Lun 9/02 à 20h30, Mar 10/02 à 14h
Pause ciné & 18h30

Du 11 au 17 février
Clandestino

Film de Paule Muxel (France 2003 - 1h13). Dès 9 ans.
Avec Antonin de Solliers, Julien Guiomar, Isabelle Pasco, Rastko Jankovic Minoush et son père, fuyant la guerre en ex-Yougoslavie, franchissent la frontière française à travers la montagne. Le père part en éclaireur et Minoush tente de le rejoindre. L'exil, la solitude le poids du silence racontés d'une façon réaliste, simple et juste.
Mer 11/02 à 14h30, Lun 16/02 à 20h30



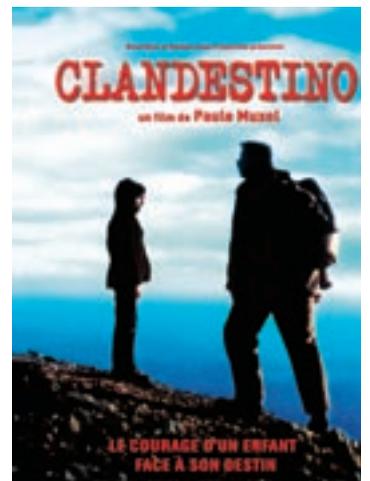
Du 18 au 24 février
Le monde de Nemo

Film d'animation d'Andrew Stanton (USA 2003 - 1h45).
Dès 7 ans.
Marin, le papa poisson clown brave l'océan pour partir à la recherche de son fils unique chéri, Nemo, le petit clown intrépide enlevé par un dentiste pour l'aquarium de son cabinet.
Mer 11/02 à 17h, Sam 14/02 à 18h30, Dim 15/02 à 16h30
Mer. 18/02 à 14h30, Lun 23/02 à 17h



Princes et princesses

Une suite de six contes, en théâtre d'ombre... de Michel Ocelot (France 1999 - 1h10). Dès 6 ans.
Deux enfants créatifs et curieux se retrouvent tous les soirs dans un cinéma désaffecté et, avec l'aide d'un vieux technicien, ils inventent et se déguisent puis vivent des histoires dont ils sont les héros.
Et si j'avais le plus beau collier de diamant du monde ? Et si j'étais une reine impitoyable ? Et si j'étais un prince et toi une princesse ?
Mer 18/02 à 17h, Mar 24/02 à 14h30



Rencontre-débat

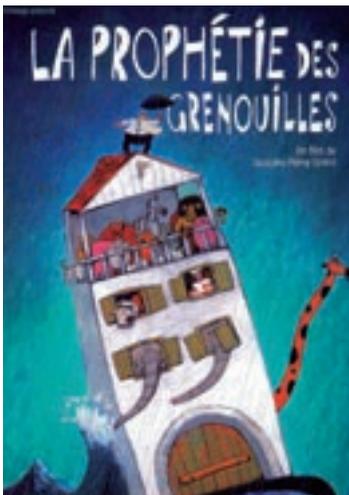
Dimanche 08 février à 16h

En partenariat avec Association France Palestine Solidarité, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, la Ligue des Droits de l'Homme, ATTAC-60
Dim 8/02 à 16h30
Autour de documents audiovisuels et intervenants traitant de la paix israélo-palestinienne (informations à venir)

En Avant première :
«La vie comme elle va»
(sous réserve).

Du 25 février au 2 mars
Princes et princesses
Jeu 26/02 à 17h

Ciné-spectacle d'ombre
Vendredi 27 février à 17h30
Spectacle préparé par des enfants au cours d'un atelier animé par l'association «Jean de la lune» (dans le cadre du CEL).



La prophétie des grenouilles

Film d'animation de Jacques-Rémy Gired (France 2003 - 1h30)
Des grenouilles se sont réunies dans une mare. Elles sont arrivées des quatre coins du pays pour confronter leurs calculs et leurs prévisions : une catastrophe est imminente. Il va pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits.
Mer 25/02 à Ciné-goûter à 14h30 en partenariat avec la Roue Enfantine et l'association Familles Rurales, Jeu 26/02 à 14h30, Dim 29/02 à 16h30, Lun 01/03 à 14h30 & 17h, Mar 02/03 à 17h

Mercredi 25 février de 16h15 à 17h30
Atelier
«Ecrire un dessin animé»
Avec Nicolas Bellanger, réalisateur de films d'animation.

En février et en mars
La prophétie des grenouilles (jusqu'au 9 mars)
On n'est pas des sauvages (du 3 au 9 mars)
L'homme qui rétrécit et Les contes de la mère poule (du 10 au 16 mars)

Au Cinespace
Les sorties
Le 28 janvier
RRRrrrr : la grosse comédie
- d'Alain Chabat avec les Robins des Bois. Une aventure dans la préhistoire comme on n'a jamais vu !

du 21 au 27 janvier
Festival Télérama
Programme de 7 films à 3 euros
La place à 3 euros sur présentation du pass figurant dans l'hebdomadaire Télérama la semaine du Festival : Blind shaft, Good bye Lenin, Lost in la Mancha, Raja, The hours, Noi albinoi, Historias minimas.
Tous les films en version originale sous-titrée.

Le 4 février
De Mali au Mississipi de Martin Scorsese
Inquiétudes de Gilles Bourdos
Peter Pan de P.J. Hogan

Le 11 février
Blueberry de Jan Kounen
La mort suspendue de Kevin McDonald



Comedia Infantil

Mar 17/02 à 20h30
Film / débat autour du thème «L'enfant et la guerre - Les enfants soldats» en partenariat avec l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture. (sous réserve)

The company
de Robert Altman
Podium de Yann Moix
avec Benoît Poelvoorde

Le 18 février
Les rivières pourpres 2 les anges de l'Apocalypse d'Olivier Dahan avec Jean Réno et Benoît Magimel
Vert paradis d'Emmanuel Bourdieu avec Bruno Podapylès

Le 25 février
Big fish de Tim Burton
Confidences trop intimes de Patrice Leconte
Open range de Kevin Costner
Paycheck de John Woo

Le 3 mars
Feux rouges de Cédric Kahn
Gerry de Gus Van Sant

Le 10 mars
Le maître de jeu de Gary Fleder avec Gene Hackman, Dustin Hoffman
Je suis votre homme de Danièle Dubroux avec Jeanne Balibar

CIRQUE

A la salle Jacques-Brel :
Mercredi 11 février à 18h30
Bonjour bonheur
Par la compagnie des Bleus de travail
Comédie circo-burlesque

Mercredi 17 mars
Sous pression
Par la compagnie Witloof cabaret
Duo de clowns

DIVERS

A l'œuvre-boîte
Jedi 19 février à 18h
Comme à la radio
Magazine littéraire ET musical présenté par Dominique Moisan
BLEU DE CHINE
Invitée : Geneviève Imbot-Richet, directrice de la maison d'édition Bleu de Chine
La France célèbre cette année la Chine. Geneviève Imbot-Richet, directrice des éditions Bleu de Chine viendra parler de sa spécialité, la littérature chinoise

CONFÉRENCES

Vendredi 30 janvier à 14 h
"Le réalisme chez Maupassant : cruauté et compassion"
Par Sylvie Campana, chargée de cours et chercheur à l'université de Picardie Jules-Verne
A l'Antenne universitaire, amph Buñuel

Vendredi 6 février à 14h
"Chantilly, d'un seigneur à un prince"
Par Arielle Argouach-Defachelles, guide-conférencière de l'Oise
A l'Antenne universitaire, amph Buñuel

Jedi 12 février à 14h et 20h30
Au Cinespace
Connaissance du monde : Pérou secret
Conférence de Patrick Mathé

Vendredi 13 février à 14h
"Psychiatrie et médicaments"
Par Martine Compagnon, pharmacien en milieu psychiatrique à l'Hôpital Philippe Pinel (Amiens)
A l'Antenne universitaire, amph Buñuel

Vendredi 13 février à 18 heures
Conférence lecture picarde
A l'auditorium Nicolas-Roërich :
Organisée par l'ENMD

Vendredi 20 février à 14h
"L'économie du terrorisme"
Par Thierry Deffarges, économiste et maître de conférence à l'IUT de l'Oise (UPJV)
A l'Antenne universitaire, amph Buñuel

Jedi 11 mars à 18h30
"Autour du jazz"
Par Franck Bergerot
Organisée par l'ENMD
A l'auditorium Nicolas-Roërich

DANSE

Au Théâtre du Beauvaisis
Jedi 5 février à 20h30
Le nid
Par la compagnie Pernette

EXPOSITIONS

*A la maison du XV^e siècle de
Exposition prolongée
jusqu'au 31 janvier*

**L'environnement des
maisons paysannes :
"le jardin paysan"**

Au Théâtre du Beauvaisis

Du 13 janvier au 5 février
Exposition "Les nids"



Recherches et réalisations
d'enfants sur le thème du nid.
Travail croisé avec le spectacle
de danse Le Nid
de la Compagnie Pernette.
Ouverture du mardi au vendredi
de 13h à 19h, le samedi
de 16h à 19 h.
Renseignements Ecole
des Beaux-Arts : 03 44 06 36 30

*Au Musée Départemental
de l'Oise*

Du 20 janvier au 20 mars
**Exposition Bernard Pagès
Œuvre sculptée**

A la médiathèque centrale

Du 20 janvier au 14 février
**Exposition "les pirates"
Exposition "écrivains
caraïbes"**

par La Bodoni aux heures
d'ouverture de la médiathèque.

A l'espace culturel

*Du samedi 24 janvier
au samedi 28 février*
**Exposition France-
patchwork**

salle basse de l'auditorium
Rostropovitch
Ouverture du lundi au samedi
de 13h30 à 18h30.

*Du lundi 26 janvier
au samedi 27 mars*
**Peintures, sérigraphies,
sculptures lumineuses**

galerie Boris-Vian
5 de b avec Philippe Playe -
Gérard Michot - François
Bourgeois
Vernissage le 6 février à 18h30.

*A la Salle basse
de l'auditorium Rostropovitch*
Exposition du 13 mars au 21 avril
"UN MONDE A PART"

Installation de Virginie Delannoy
Du lundi au samedi de 13h30 à
18h30
Inauguration le vendredi 19 mars
à 18h30

Rencontre avec l'artiste le
vendredi 19 mars, jour du
vernissage,
à partir de 17h, au sein de son
exposition.

Renseignements
au 03 44 06 36 30
Manifestations associées -
Réseau culturel des villes de
Picardie "Barrières Naturelles"
exposition de Virginie Delannoy
du 9 janvier au 28 février 2004,
au Carré Noir du Safran à Amiens
Renseignements
au 03 22 69 66 00

THEATRE

Au Théâtre du Beauvaisis

Samedi 31 janvier à 20h30
Drames brefs 2

De Philippe Minyana par la
compagnie Ches Panses Vertes -
Sylvie Baillon
Théâtre et marionnettes
De petits espaces familiers où les
acteurs et les marionnettes vivent
et se racontent... entre humour,
drame et étrangeté... une très
belle mise en scène.

Jeune Public

Au Théâtre du Beauvaisis

Mercredi 28 janvier à 18h
Coâ encore !

Par la compagnie Ches Panses
Vertes - Sylvie Baillon
À partir de 3 ans

Mercredi 4 février à 18h

Dans la plaine les baladins

Théâtre d'objets, ombres,
lanterne magique
Par la compagnie Espiègle
À partir de 4 ans

Mardi 10 février à 20h30

**L'automne de mon
printemps**

Co-production Théâtre National
de Marionnettes de Tbilissi/Rézo
Gabriadze/Théâtre Vidy-Lausanne



Mercredi 18 février à 18h

L'Amour des trois oranges

Théâtre et objets
Par le Théâtre de Sartrouville
À partir de 8 ans

Mardi 16 mars à 20h30

**On ne badine pas avec
l'amour**

D'Alfred de Musset



Informations

- Service culturel de la mairie
03 44 06 36 00
- Théâtre du Beauvaisis
03 44 06 08 20
- École des Beaux-Arts
03 44 06 36 30

- Elispace
03 44 10 01 01
- Médiathèque
03 44 06 36 10
- Ecole Nationale de Musique
et de Danse
03 44 06 36 20
- Asca Ouvre-Boîte (café-musiques)
03 44 10 30 80
- GEMOB
03 44 48 14 15
- Maison du XV^e siècle - rue de
l'Abbé-Gellée

MUSIQUE

Au Théâtre du Beauvaisis

Mardi 27 janvier à 20h30
Ne m'oublie pas...

De Dimitri Chostakovitch avec
François Marthouret et le
quatuor Ludwig
La musique et les écrits de Dimitri
Chostakovitch illuminés par le jeu
du quatuor Ludwig et la présence
de François Marthouret

A l'Ouvre-Boîte

Vendredi 30 janvier à 21 h
Laurel Aitken

Soirée ska rock steady /
Jamaïque
Tarifs : 11/8 €

Samedi 6 mars à 21 h

Enhancer & Body Fluids

(metal fusion)
Tarifs : 13 € / 10 € adhérents



Judi 11 mars à 21 h

**Hawksley Workman
& Steven Hill**

(pop rock canadien)
Tarifs : 15 € / 12 € adhérents





Samedi 13 mars à 21 h
La Motta (USA)
& Dickybird (Fr)
 Tarifs : 6 € / 4 €

Grande salle de l'Ouvre-Boîte

Jedi 5 février
PLEYMO & Vegastar

ATTENTION !

Début 20h précises / fin 22h45

Métal / Hip hop

Tarif : 13 € / 10 € adhérents

www.pleymo.net &

www.vegastarmusic.com

Bar de l'Ouvre-Boîte

Vendredi 13 février à 21h
DABY TOURE

Tarif : 6 € / 4 € adhérents

Fondateur et compositeur du groupe Touré-Touré, ce polyinstrumentiste surdoué commence l'apprentissage de la musique dès l'âge de 8 ans en Mauritanie. Issu d'une famille de musiciens, (son père n'est autre que Seta Touré, "frère aîné et chanteur" des Touré-Kunda), il fonde Touré-Touré en 92 et se produit un peu partout entouré par les meilleurs musiciens de la scène world. Désormais en solo, une nouvelle carrière commence pour Daby...

www.blueline.fr

Événement



Samedi 6 mars à partir de 20h30

Sur le campus de l'ISAB
Nuit de l'institut 2004

Vendredi 20 février à 21h
TOYCHESTRA + Philox

Tarif : 6 € / 4 € adhérents
 Toychestra, c'est, en anglais, la contraction de toy (jouet) et orchestra (orchestre). Les six femmes qui composent cet ensemble venu d'Oakland jouent leurs propres compositions, ou des adaptations (de Martin Denny à Dvorák), sur des instruments pour le moins surprenants puisqu'il s'agit de jouets.

www.skrecords.org

Samedi 21 février à 21h
DOITS (Suède) +
ELEKTROCUTION

Tarif : 6 € / 4 € adhérents

www.elektrocution.com

HUMOUR

A l'Élispac

Jedi 4 mars à 20h30

Jamel, 100% Debbouze

Mercredi 17 mars à 20h30

La presse est unanime

de Laurent Ruquier



STAGES

A l'École des Beaux-Arts

"L'Hiver en surimpression"

Du 23 au 27 février

"Création textile : peindre et imprimer sur du coton"

Encadré par Marie Goussé, plasticienne

6/8 ans 10h30 à 12h

CAB:22.50€

HCAB :45€

9/13 ans 14h à 16h30

CAB :37.50€ HCAB :75€

Adolescents et adultes 17h à 20h

CAB :45€ HCAB :90€

En s'inspirant très librement de créateurs tels que Paul Klee, Wassily Kandinsky, Sonia Delaunay... vous apprendrez à manier tampons, pochoirs, pinceaux et brosses afin de concrétiser vos premières créations textiles. A l'issue de ces ateliers chacun aura réalisé le décor en couleurs d'une tenture murale, d'une chemise, de façon tout à fait personnelle.

Du 1er au 5 mars

"Gravure : votre jardin imaginaire"

Encadré par Hélène Heuzey, plasticienne

8/12 ans 14h à 17h

CAB :45€ HCAB :90€

Des représentations du Moyen-Age, des peintures actuelles éveilleront votre curiosité bourgeonnante et créative. De manière spontanée, vous recouvrirez des champs, vous creuserez, sèmerez des lignes et des méandres sur la plaque de zinc ou le rectangle de lino.

Avec ces surfaces de terrain à cultiver, vous créerez un jardin des métamorphoses.

"Photographie-Aquateinte : parfum de fleurs"

Encadré par Antoine Calmettes, photographe

Adolescents et adultes 14h à 17h

CAB :45€ HCAB :90€

Des émulsions photosensibles colorées, fabriquées par vos soins, donneront un papier photographique unique. Des photographies de fleurs, isolées ou en bouquet, seront la source d'un travail axé sur la composition et la couleur.

Le résultat sera magique : des

"Bouquets aquateintes".

SPORT

A l'Élispac

Basket

matchs du COB

Samedi 31 janvier à 20h

COB - Rouen

Samedi 14 février à 20h

COB - Clermont

Samedi 6 mars à 20h

COB - Saint-Etienne

A la salle Pierre-de-Coubertin

Volley

matchs du BOUC Pro A masculine

Samedi 31 janvier à 20h

BOUC - Ajaccio

Samedi 10 Février à 20h

BOUC - Rennes

Samedi 17 février à 20h

BOUC - Avignon

Samedi 28 février à 20h

BOUC - Paris Volley

Au stade Pierre-Brissson

Football

matchs de l'ASBO national

Samedi 31 janvier à 20h

ASBO - Nîmes

Samedi 7 février à 20h

ASBO - Romorantin

Samedi 28 février à 20h

ASBO - Pau

Samedi 13 mars à 20h

ASBO - Libourne-Saint-Seurin

Au stade Marcel-Communeau

Rugby

matchs du BRC D3

Dimanche 25 janvier à 15h30

Beauvais - Bagnaux

Dimanche 8 février à 15h30

Beauvais - Saint-Germain

Dimanche 14 mars à 15h30

Beauvais - Marquois

La ville ouvre ses pistes aux rollers

A partir de février, les adeptes du roller, du skate et du BMX pourront pratiquer leur sport sur les trottoirs à l'intérieur des boulevards extérieurs, de 8h à 12h le premier dimanche de chaque mois. Les pratiquants devront OBLIGATOIREMENT s'équiper de protections (gants, casques, genouillères, coudières...) et prendre une assurance couvrant les dégâts corporels et matériels qu'ils pourraient subir ou faire subir à autrui.

Par ailleurs, la Ville de Beauvais a mis en place une aire spécialement aménagée pour la pratique du roller. Située au cœur du Parc Kennedy, elle est ouverte à tous, tous les jours.

Concertation dans les quartiers

FAISONS UN POINT SUR LES PRINCIPAUX PROJETS ÉVOQUÉS LORS DES COMITÉS CONSULTATIFS DE QUARTIER



Comité Consultatif du Quartier Centre Ville

L'instauration du stationnement payant place Foch a deux conséquences, d'une part une redéfinition de l'espace (171 places) et d'autre part un nouvel aménagement paysager. Il existe maintenant une possibilité d'abonnement pour les riverains moyennant 10 euros par mois. Une piste cyclable et une piste piétonne ont été installées cette année le long du boulevard du Général de Gaulle. Pour compléter l'installation de ces pistes, l'espace vert constitué par le mail va faire l'objet d'une rénovation (3 000 plantes seront utilisées). Autour de la gare SNCF,

les deux couloirs en sens unique sont maintenant boulevard du Général de Gaulle et la circulation sera réduite à une seule voie avenue de la République. Les travaux d'aménagement des berges du Thérain se poursuivent en 2004 avec la requalification de l'île St Symphorien et la plantation de nouveaux arbres d'alignement sur le boulevard Aristide Briand. ■

Comité Consultatif du Quartier Saint Jean



Le projet de construction du lotissement Binche a été présenté aux habitants, le chantier est démarré et l'ensemble du lotissement sera dédié à la construction de pavillons de ville classiques. En complément de ce lotissement, les trottoirs de la rue Binche et le revêtement de chaussée seront entièrement refaits. Un autre lotissement, «Sénéfontaine» va venir s'intégrer à la suite de celui déjà existant le long de la rue Josquin des Près. A l'origine, la ville de Beauvais a acheté à

l'Etat un terrain de 9 hectares. Une résidence de personnes âgées sera implantée le long du mail, un centre médico-social y prendra place ainsi qu'un bassin paysager de rétention d'eau. La ville souhaite faire de ce vaste ensemble un espace d'échanges au cœur du quartier pour lui donner un nouvel essor. Un sens unique rue du Colonel Agel va être mis à l'essai après une information préalable des riverains. ■

Comité Consultatif du Quartier Notre Dame du Thil

Au niveau de la requalification des espaces publics de la place de Noailles, les travaux concernant le mobilier urbain seront terminés pour le 13 février 2004, pour le secteur situé face au centre commercial, ainsi que les revêtements de chaussée rue des Agachots et carrefour rue de Songeons. L'éclairage et les plantations seront en place fin janvier en face du centre commercial. L'installation des jeux est terminée et l'engazonnement se fera au mois de mai prochain. ■

L'ensemble de ces travaux a été décidé en accord avec les habitants des quartiers. Plusieurs réunions ont permis de dégager les attentes des Beauvaisiens et de mettre sur pied un projet qui convienne à tous.

Comité Consultatif du Quartier Argentine

Le quartier Argentine, situé sur un plateau au nord de la ville, concentre une part très importante des

logements sociaux de Beauvais. L'ambition des programmes d'actions est de réinsérer ce quartier dans la dynamique du développement de la ville et d'améliorer rapidement les conditions de vie des habitants. Le projet de mise en lumière viendra compléter et valoriser les actions de requalification programmées sur deux ans. La piste cyclable qui va cheminer par le centre-ville se prolongera sur le quartier Argentine. Afin d'affirmer cette continuité

vers le quartier, le même mobilier urbain que celui du centre ville y sera déployé. La ville et les différents bailleurs du quartier comptent signer une convention pour assurer ensemble et de façon cohérente la gestion urbaine de proximité. ■



Comité Consultatif du Quartier Saint Lucien

Les riverains de la rue Cambry, entre le n°2 et le n°24, demandent la mise en sens unique du tronçon de rue situé entre la place de la Préfecture et l'accès à l'Hôtel du Département. Ce sens unique en direction de l'avenue permettrait d'autoriser un stationnement sur chaussée, aujourd'hui impossible du fait de l'étréoussse de cette voie. Ces aménagements vont être organisés de façon temporaire afin de se rendre compte des effets du sens unique sur la rue. Le projet de rénovation de la Ferme de la Mie au Roy sera présenté lors d'une prochaine réunion avec les habitants. ■

Relais de téléphonie mobile

LA VILLE VA SIGNER UNE CHARTE AVEC LES OPÉRATEURS



Pour répondre aux besoins des usagers de téléphones mobiles, les antennes relais sont de plus en plus nombreuses à Beauvais. On en recense aujourd'hui 18, une petite dizaine de dossiers de demande d'installation sont en attente, d'autres devraient arriver d'ici fin 2004 (cf. plan). Les nouvelles demandes sont liées à la nécessité de couvrir au mieux la Ville mais également au souhait des opérateurs de proposer de nouveaux services par le biais de la technologie UMTS : transmission d'images, de fichiers informatiques, etc.

La Ville de Beauvais souhaite établir avec les opérateurs une charte de bonne conduite et cela pour trois raisons :

- La Municipalité et les Services pourront donner leur avis sur les projets d'installation d'antenne et informer les populations riveraines.
- La Ville souhaite pouvoir défendre l'esthétique au niveau des antennes elles-mêmes et protéger le paysage.
- Enfin, le but est de faire en sorte que le nombre de relais soit maîtrisé et que les opérateurs se regroupent ou transforment les sites existants.

Concernant l'information des Beauvaisiens sur les installations de téléphonie mobile, la municipalité souhaite ici rappeler quelques points importants :

- d'une part, les antennes relais sont soumises à diverses réglementations très contrôlées.
- d'autre part, de nombreuses études concernant le fait de vivre à proximité des relais de télécommunication ont montré qu'il n'y a pas de conséquences sanitaires notamment si ces installations respectent la réglementation.
- aucune commune n'a le droit de refuser systématiquement l'implantation d'antennes relais car cela est contraire au principe de libre circulation de l'information et de la communication.

Dans ce contexte, les services de la Ville, conjointement à ceux de la Préfecture, ont établi une procédure administrative qui prévoit :

1. **une présentation de l'opérateur** du projet auprès du service instructeur de la Ville pour permettre les échanges entre techniciens.
2. **une étude détaillée** de la demande d'installation par l'ensemble des services de la Ville concernés par le projet et un avis officiel de la commission municipale « Environnement, fleurissement et qualité de vie ».
3. Après un avis de principe motivant la réponse favorable ou défavorable de la commune sur la demande d'installation, **une consultation de la commission préfectorale** d'implantation des installations de relais de téléphonie mobile où siège un représentant de la Ville.
4. **le respect des règles d'urbanisme** par une demande de travaux ou une demande de permis de construire.

D'autres autorisations sont indispensables avant la mise en service d'antennes relais : avis

de l'Architecte des Bâtiments de France avis de l'Agence Nationale des Fréquences pour l'autorisation d'émettre...

Une information précise sur l'implantation des relais de téléphonie mobile (existants et à venir) est régulièrement présentée lors des Comités Consultatifs de Quartier.

La Charte préparée par M. Jean-Luc Bourgeois, maire-adjoint en charge de l'Environnement, doit être signée en ce début d'année.

Se préoccuper de la qualité d'un équipement d'un point de vue technique mais aussi esthétique, c'est avoir le souci de la qualité de vie des Beauvaisiennes et des Beauvaisiens. C'est mettre le confort au cœur de nos préoccupations quotidiennes, au cœur de la ville.

Le ministère de l'Industrie et l'Agence Nationale des Fréquences (ANF) ont créé un site internet permettant de connaître toutes les installations de radiodiffusion (téléphones portables, radio, télévision...).

www.cartoradio.fr ■



PROTÉGEZ VOTRE VILLE : NE JETEZ PLUS PEINTURES ET SOLVANTS DÉPOSEZ-LES À LA DÉCHETTERIE !

Le Conseil des Sages, qui se préoccupe notamment des questions de préservation de l'environnement, lance un appel aux Beauvaisiennes et aux Beauvaisiens afin de limiter les effets d'une forme de pollution trop souvent ignorée, celle qui est provoquée par les peintures et solvants.

Ces produits de consommation courante sont souvent jetés dans l'évier ou le caniveau quand on veut les éliminer. Or, il est interdit de se débarrasser des résidus ou des restes de ces produits dans les circuits d'évacuation des eaux usées, que ce soit à l'égout ou dans le caniveau. Le règlement départemental sanitaire réprime ces pratiques qui peuvent se révéler dangereuses pour les personnes chargées de l'entretien des ouvrages d'évacuation et de traitement des eaux usées.

Les textes de loi stipulent les points suivants :

Règlement départemental sanitaire

Art. 29-2 – Déversement délictueux

- Il est interdit d'introduire dans les ouvrages publics, directement ou par les canalisations d'immeubles, toute matière solide, liquide ou gazeuse susceptible d'être la cause directe ou indirecte soit d'un danger pour le personnel d'exploitation des ouvrages d'évacuation et de traitement soit d'une dégradation desdits ouvrages d'évacuation et de traitement soit d'une gêne dans leur fonctionnement.

L'interdiction porte notamment sur le déversement d'hydrocarbures, d'acides, de cyanures, de sulfures, de produits radioactifs et, plus généralement, de toute substance pouvant dégager soit par elle-même, soit après mélange avec d'autres effluents des gaz et vapeurs dangereux, toxiques ou inflammables.

- Les rejets émanant de toute activité professionnelle exercée à l'intérieur des maisons d'habitation et dont la qualité est différente de celle des effluents domestiques doivent faire l'objet, en application des dispositions de l'article L 35-8 du Code de la Santé Publique, de mesures spéciales de traitement. De plus, un dispositif

doit permettre le prélèvement d'échantillons destinés à s'assurer des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des eaux usées évacuées à l'égout.

Art. L. 1331-10

Tout déversement d'eaux usées, autres que domestiques, dans les égouts publics doit être préalablement autorisé par la collectivité à laquelle appartiennent les ouvrages qui seront empruntés par ces eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel.

L'autorisation fixe, suivant la nature du réseau à emprunter ou des traitements mis en œuvre, les caractéristiques que doivent présenter ces eaux usées pour être reçues.

Cette autorisation peut être subordonnée à la participation de l'auteur du déversement aux dépenses de premier établissement, d'entretien et d'exploitation entraînées par la réception de ces eaux.

Cette participation s'ajoute à la perception des sommes pouvant être dues par les intéressées au titre des articles L. 1331-2, L. 1331-3, L. 1331-6 et L. 1331-7. Les dispositions de l'article L. 1331-9 lui sont applicables.

Ville de Beauvais - Bailleurs sociaux

UN ACCORD POUR UNE DÉRATISATION PLUS EFFICACE

Le 2 décembre dernier, la Ville de Beauvais et les bailleurs sociaux ont signé un protocole d'accord pour améliorer sensiblement la qualité des interventions de dératisation. La présence des rats pose en effet de nombreux problèmes, notamment en termes d'hygiène. Jusqu'à présent les actions entreprises n'ont pas montré une totale efficacité en raison du décalage dans le temps entre les travaux effectués par les bailleurs autour des habitations dont ils ont la charge et les travaux effectués par les Services Techniques de la Ville sur le réseau d'assainissement.

Dans ce protocole d'accord, la Ville et les

bailleurs (SA d'HLM de l'Oise, SA d'HLM du Beauvaisis, OPAC de l'Oise et SA Picardie Habitat) s'engagent à homogénéiser leurs interventions en matière de dératisation des sites signalés. Désormais, les travaux seront effectués simultanément afin de rendre les actions plus efficaces.

Pour mettre en œuvre cette homogénéisation, chacun des signataires du protocole a désigné un interlocuteur chargé de transmettre les informations à toutes les parties concernées et d'organiser la coordination des interventions.

Par ailleurs, une campagne de communication

va être lancée pour sensibiliser les habitants à ces questions. D'une façon générale, les nuisances sont dues aux caractéristiques géographiques du site. La proximité d'un cours d'eau favorise, par exemple, la prolifération des rongeurs. Néanmoins, il a été constaté que des comportements inadaptés de résidents contribuaient à l'aggravation du phénomène (jets de nourriture par les fenêtres, dépôt de détritus hors des containers prévus à cet effet...).

La Ville va donc mener une action de sensibilisation de la population. Des affiches, conçues par le Service Communication, seront

Pour éviter de provoquer des pollutions par le déversement de produits prohibés dans les conduits d'évacuation et de traitement des eaux usées, il convient de déposer tous les résidus de peinture et de solvants à la déchetterie, 17 rue Joseph-Cugnot à Beauvais. Ces produits sont à remettre au gardien, tout comme les piles usagées et les huiles de vidanges. Par ailleurs, pour sensibiliser les jeunes Beauvaisiens aux questions de protection de l'environnement et de développement durable, la Ville de Beauvais a participé à l'édition d'un livre d'instruction civique, *Citoyens du III^e millénaire*. Les valeurs de respect du cadre de vie et d'action pour la préservation de l'environnement y sont mises en avant pour que, demain, Beauvais soit une ville propre et accueillante, une ville belle et respectueuse de la nature.

Déchetterie

17, rue Joseph-Cugnot - ZI N°1

Tel : 03 44 10 01 60

Horaires d'ouverture :

En été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Du lundi au vendredi de 11h à 19h.

Samedi et dimanche de 10h à 19h.

En hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Tous les jours de 11h à 17h.

Fermée les jours fériés

largement distribuées. Elles pointeront du doigt les gestes et comportements à éviter.

Une distribution de lots d'affiches sera organisée par les services de la Ville auprès des bailleurs qui seront, à leur tour, chargés de les transmettre aux gardiens d'immeuble.

En travaillant dans la concertation avec les bailleurs et les habitants, la Ville de Beauvais souhaite optimiser les actions de dératisation et, ainsi, régler un problème qui rejaillit sur la qualité de vie des Beauvaisiennes et des Beauvaisiens. En agissant ensemble, tous les responsables pourront mener des actions de dératisation efficaces et améliorer concrètement, la qualité de ville pour leurs concitoyens. ■



BEAUVAIS, VILLE PROPRE !

Depuis plusieurs mois maintenant, l'équipe municipale et les Services Techniques de la Ville ont mis en place un dispositif pour faire de Beauvais une ville plus propre et plus agréable à vivre. Les trottoirs, les rues sont nettoyées régulièrement, des crottinettes ont été installées dans les squares du centre-ville, l'entretien des parcs et des squares mobilise les agents des Espaces Verts pour faire de Beauvais une ville qui respire, une ville propre et accueillante. Cependant, ces efforts ne seront rien si chacun ne participe pas, à sa mesure bien entendu. Un des problèmes récurrents auxquels sont confrontés les Beauvaisiennes et les Beauvaisiens est la présence de poubelles et de déchets sur les trottoirs. Défaut d'information ou négligence, ce phénomène doit être combattu afin que nos rues et nos trottoirs restent toujours nets et propres. Un calendrier précis a été établi pour chaque secteur de collecte de la ville, en distinguant les déchets recyclables des non-recyclables. ■



CALENDRIER DE RAMASSAGE	Secteur Nord Au nord des rues St-Pierre et des Jacobins	Secteur Sud Au Sud des rues St-Pierre et des Jacobins
Collecte des ordures ménagères non recyclables	LUN - MAR - MER - VEN SAM	LUN - MAR - JEU VEN - SAM
Collecte des verres (bac vert)	Lundi	Mardi
Collecte des papiers & cartons (bac bleu) et autres emballages (bac gris)	Jeudi	Mercredi

RESPECTONS LES RÈGLES

Horaires de sortie des déchets

- Sortie des bacs à partir de 19 heures
- Collecte des bacs de 19h30 à 22h30
- Rentrée des bacs au plus tard le lendemain à 9 heures

Contenant de sortie des déchets

Les déchets non recyclables doivent être mis dans :

- des poubelles traditionnelles tronçonniques de 75 litres
- des bacs roulants normalisés type AFNOR (120 à 175 litres)
- des sacs plastiques normalisés (100 litres)

Attention, l'utilisation des petits sacs d'emballage fournis par les supermarchés est formellement proscrite, de même que les dépôts sauvages.

Les déchets d'emballages recyclables doivent être mis dans des bacs de 35 ou 50 litres prévus pour la collecte sélective. Ces bacs sont mis à disposition des habitants par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

La Ville attire l'attention des habitants sur le fait que désormais toute infraction constatée par la Police municipale sera verbalisée conformément à l'article 14 de l'arrêté municipal du 8 juin 1998 et de l'article 632-1 du Code pénal. Si chacun adopte une attitude responsable et citoyenne et respecte les indications ci-dessus, Beauvais sera une ville plus propre, plus agréable et plus accueillante, une ville où il fait bon se promener et où rien ne vient gâcher les flâneries le long des rues.

Solidarité

LES SENIORS S'ENGAGENT DANS DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Une des actions des membres du Conseil des Sages est de s'engager dans la vie de leur ville et de prendre une part active dans toutes les actions intergénérationnelles. Ces dernières permettent aux juniors et aux seniors de partager des moments drôles et chaleureux mais aussi enrichissants et instructifs.

Ainsi, le centre de loisirs Europe a vécu au rythme des échanges juniors-seniors, lors de la mise en place de deux ateliers : Cuisine et Contes animés par des seniors. Cette action mise en place par le Conseil des Sages et une cellule du CCAS, prend place dans un vaste mouvement initié lors de la Semaine Bleue qui s'est déroulée dernièrement. Ces échanges entre petits et grands ont permis la préparation d'un très bon repas breton que tous ont dégusté lors du déjeuner. Et quoi de mieux après un bon repas qu'une mamie ou un papy venu vous lire un conte pour mieux digérer.

Tous étaient ravis et grâce à ses Sages, Beauvais est plus que jamais une ville d'échanges et de partage, une ville qui privilégie l'entente et le dialogue entre petits et grands, pour le bonheur de tous. ■

NB : Celles et ceux qui souhaiteraient participer à des actions similaires dans d'autres centres de loisirs peuvent contacter le CCAS au 03 44 79 41 07, demandez Mme Fromentin.



Une journée de solidarité internationale place Jeanne Hachette

Une collecte d'aliments a été organisée le samedi 22 novembre sur la Place Jeanne Hachette dans le cadre de la journée de solidarité internationale, à l'initiative de l'ARONA* et de l'ACIV*, et des personnalités de la Communauté Turque de Beauvais. Autour d'Ali Djenadi, conseiller municipal et de Rachid Rahoui, secrétaire général de l'Association Culturelle Internationale des Volontaires, différentes animations étaient programmées. Tandis qu'un groupe de musique Beauvaisien, les "Rasta Campagne" chantait, un stand d'écriture solidaire offrait au public de rédiger un message de paix. Des dessins d'élèves étaient exposés sur le thème de la solidarité. Des échanges

et des discussions avaient lieu autour d'une boisson chaude. L'objectif recherché en cette période de jeûne du ramadan était de venir épauler la mission caritative du Secours Populaire de Beauvais en rappelant la valeur du partage et de la générosité envers les plus démunis.

Pour cette première, ce sont près de Trois tonnes de denrées alimentaires qui auront été collectées et qui seront redistribuées intégralement par le Secours Populaire de Beauvais au profit des plus démunis d'entre nous.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain pour le renouvellement de cette opération.

* Association des Rapatriés d'Origine Nord Africaine

* Association Culturelle Internationale de Volontaires

SDF Beauvais s'engage auprès des personnes en situation de précarité



Un "plan hiver" a été mis en place au début du mois de décembre pour la prise en charge des Sans Domicile Fixe présents dans la ville. Il vient en complément des actions déjà menées quotidiennement par le CCAS auprès des personnes en situation de grande précarité. Le dispositif d'accueil d'urgence des SDF repose sur quatre piliers :

► les centres d'hébergement d'urgence "généralistes" - l'Etape et le CAEPP (Collectif Associatif d'Entraide contre la Précarité et la Pauvreté). La Maison de la Solidarité, le CEDAME proposent également des possibilités d'hébergement. La Ville aide ces structures et soutient leurs actions.

► le 115 (SAMU social)

► l'équipe mobile

► les lieux d'accueil de jour

• Les centres d'hébergement d'urgence sont financés en totalité par la DDASS. L'Etape offre 17 lits et le CAEPP 18 lits. Ces capacités ont été augmentées pour chaque centre de 6 lits dits "picot".

De surcroît, à la demande de la DDASS, l'association ABEJ a ouvert pour la période hivernale un asile de nuit de 12 lits fixes et 6 lits "picot", dans ce qui sera bientôt la "pension de famille sociale" d'Emmaüs.

• Le 115 est au cœur du dispositif de veille sociale. Il doit informer et orienter les SDF et, après une période d'évaluation, rechercher pour eux un hébergement.

• L'ABEJ a mis en place une équipe mobile de type "samu social" depuis la fin du mois d'octobre. Cette équipe mobile a pour vocation d'aller à la rencontre de celles et ceux qui sont les plus désocialisés et qui ne sollicitent plus d'aide

auprès des institutions.

• Les lieux d'accueil de jour devront, en cas de froid extrême (- 5°C à - 10°C), accueillir les personnes pour la nuit.

La Ville de Beauvais soutient ce plan et apporte, à travers le CCAS un soutien humain et matériel aux personnes en grande difficulté.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) intervient

lui aussi régulièrement auprès des Sans Domicile Fixe. Un de ses agents est spécifiquement chargé de la population des SDF de Beauvais. Il participe aux visites, reçoit les personnes SDF et évalue leur situation sociale. Il assure les accompagnements sociaux et les relations avec les partenaires pour chaque personne suivie. Il rend visite aux personnes sur leurs lieux d'hébergement.

Par ailleurs, les interventions du CCAS en direction des personnes sans domicile fixe sont multiples :

► interventions directes sous forme de bons alimentaires (environ 15 bons par mois).

Ce dispositif est complété, pendant l'hiver, par des bons pour des repas chauds - déjeuners et dîners - à prendre au CAEPP.

► accompagnement vers le logement. Entre septembre et novembre 2003, 22 personnes ont été relogées dans diverses structures : Foyer l'Etape de l'ADARS, CAEPP, hôtels, Tandem Immobilier, Compagnons du Marais de Creil, CHRS de Lille, Foyer SONACOTRA de Beauvais.

► prise en charge de billets de train et de car pour permettre aux SDF d'intégrer les structures d'hébergement.

► sollicitations de partenaires extérieurs afin qu'ils participent aux prises en charge financières (association FSL, Conseil général pour les fonds de secours et d'insertion). Environ 2 000€ ont ainsi été obtenus entre août et novembre.

► orientation des SDF vers la Boutique Solidarité pour qu'ils aient une domiciliation. Le CCAS mène également, avec ses principaux partenaires, une étude bi-mensuelle sur la situation des SDF de Beauvais.

Enfin, il s'occupe des demandes de RMI des personnes sans domicile fixe. Cela représente un gros travail administratif.

La Ville met tout en œuvre pour que les personnes qui se retrouvent à la rue puissent bénéficier d'une aide efficace et trouver des solutions à leur problème. Cela ne va pas sans difficulté car, bien souvent, leur situation est compliquée. Cependant, le soutien aux personnes en situation difficile est un souci constant pour l'équipe municipale et les services de la mairie. La Ville travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec toutes les structures qui sont impliquées dans l'action sociale pour faire de Beauvais une ville solidaire et généreuse. Une ville attentive aux autres, toujours prête à tendre la main à ceux qui en ont besoin. Une ville au cœur de la vie. ■

ADRESSES UTILES

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Beauvais - Service Solidarité
Tél : 03 44 79 41 08 ou 03 44 79 40 36

Restos du cœur
11bis, rue de la Préfecture
Tél : 03 44 45 49 29

Secours catholique
1F, bd St-Jean
Tél : 03 44 48 98 01

Secours populaire
11, rue de la Préfecture
Tél : 03 44 45 24 86

Emmaüs
22, rue d'Emmaüs
Tél : 03 44 02 34 15

Hébergement d'urgence sur le département
115

CAEPP (Collectif associatif d'entraide contre la précarité et la pauvreté)
1, bd St-Jean
Tél : 03 44 06 49 90 - 06 88 75 91 12 - 03 44 06 49 90
Il s'adresse aux hommes majeurs sans domicile.

ABEJ (Association Baptiste pour l'Entraide de la Jeunesse)
Résidence le Chemin -
25, rue Jean-Baptiste-Oudry
Tél : 03 44 48 84 00
Centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale pour les femmes avec enfants

CEDAME
22, rue Brûlet
Tél : 03 44 45 41 41 - 03 44 45 35 00
S'adresse aux femmes enceintes et avec enfants.

Circulation

DÉVIATION DE LA RN31 : LA PREMIÈRE PIERRE ENFIN POSÉE !

Le chantier du contournement de Beauvais, ou déviation de la RN31, est officiellement et concrètement "sur les rails !"

Toutes ses caractéristiques ont été dévoilées par le Ministre des Transports Gilles de Robien lors d'un récent passage à Beauvais. C'est donc pour notre ville la perspective enfin réelle de ne plus avoir le triste «privilège» d'être la seule Ville Préfecture de France à être coupée en deux par une Nationale ! Et pour les habitants des rues de Clermont, Amiens et avoisinantes, la certitude de voir enfin cesser ce ballet incessant et bruyant de poids lourds toujours plus nombreux à circuler à leurs portes. Il s'agira d'une chaussée bi-directionnelle à 2 voies, avec 3 créneaux de dépassement par sens, longue de 14,5 km de St Paul (RN31) à Allonne, au statut de Voie Express.

19 ouvrages d'art, dont un viaduc de 280m à Frocourt et deux passages grande faune, ainsi que 4 échangeurs sont prévus dans ce programme de travaux.

Ce sont 76,2M€ qui, à terme, seront investis dans cette réalisation, à hauteur de 40% pour l'Etat, 40% pour la région, 10% pour le Département et 10% pour la Ville de Beauvais.

Le Calendrier de réalisation prévoit, après la conclusion des premiers marchés en 2003, les marchés de rétablissement de communications et d'ouvrages d'art en 2004, les marchés de terrassement et d'assainissement en 2005 et enfin les marchés de chaussée et d'équipement de la route en 2006.

La continuité de l'itinéraire de la N1 à la RN31 sera assurée lors de la mise en service de cette section par l'utilisation de l'autoroute A 16, selon des modalités de raccordement aujourd'hui à l'étude. ■



Créabus, l'autre solution transport

Service de transports à la demande des Transports Urbains Beauvaisiens, le Créabus fonctionne dans notre ville depuis déjà un trimestre. A l'origine mis en place sur la ligne 6 (Plouy St Lucien / Faubourg St Jean), Créabus a été étendu à l'ISAB et à quelques arrêts de la ligne 5.

Le mode d'emploi reste simple : un appel à la centrale de réservation OPTIO 0 810 60 00 60 la veille de votre déplacement (et jusqu'à 30 jours avant) de 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi et le samedi jusqu'à 12 heures pour une assurance de prise en charge à l'heure et à l'endroit de votre choix sur ces lignes, entre 8 heures et 12 heures ou entre 13h30 et 18h30 du lundi au samedi.



Sécurité

UNE POLICE DE PROXIMITÉ RÉORGANISÉE : PLUS D'EFFICACITÉ SUR LE TERRAIN



À la suite du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Madame le Maire de Beauvais, en présence de son adjoint, François Rubichon, en charge de la sécurité, mais aussi de Jean-Régis Borius, secrétaire général de la Préfecture de l'Oise et du commissaire divisionnaire Nicolas Jolibois, directeur départemental de la Sécurité Publique, a tenu une conférence de presse. L'objet en était d'annoncer une nouvelle organisation de la police nationale et municipale qui intervient après la création en novembre 2002 d'une deuxième BAC de nuit et d'une brigade de voie publique.

Au lieu de quatre secteurs, les policiers de Beauvais se répartiront désormais en deux grands secteurs : Saint Lucien/Argentine et Centre Ville/Saint Jean. Depuis le 1^{er} décembre, les bureaux de police de Saint Jean et Saint Lucien ne sont plus ouverts l'après-midi. Les dépôts de plainte pourront être effectués dans ces bureaux en matinée, mais l'après midi les dépôts de plainte devront être effectués soit au commissariat central, rue de la Banque soit à celui de Clemenceau, près de la Mairie, soit au bureau de police Argentine qui reste ouvert toute la journée avec une coupure le midi.

Les effectifs de nuit vont parallèlement augmenter avec la création d'une nouvelle patrouille de Police Municipale de Nuit, une

brigade de voie publique de la Police Nationale qui renforcera le dispositif en soirée et la nuit au lieu de l'après-midi.

La Police Municipale a aussi modifié ses horaires de service, et au lieu de 8h00 à 23h, le service fonctionnera désormais 24h/24h. Huit à dix agents vont ainsi tourner de 21h à 6h sous l'autorité de la police nationale. Le jour, une brigade supplémentaire d'investigation s'ajoutera aux patrouilles de police de proximité. Parallèlement, la municipalité s'engage à créer plusieurs antennes de proximité. Bientôt, les habitants d'Argentine et de Saint Jean seront reçus en fin de journée, de 18h30 jusqu'à 20h par des policiers municipaux qui recueilleront les signalements de troubles ou nuisances occasionnés dans le secteur ainsi que leurs observations. Il est cependant rappelé qu'aucun dépôt de plainte ne pourra être reçu par la Police Municipale. En soirée, ceux-ci devront être effectués rue de la Banque. ■



POLICE MUNICIPALE

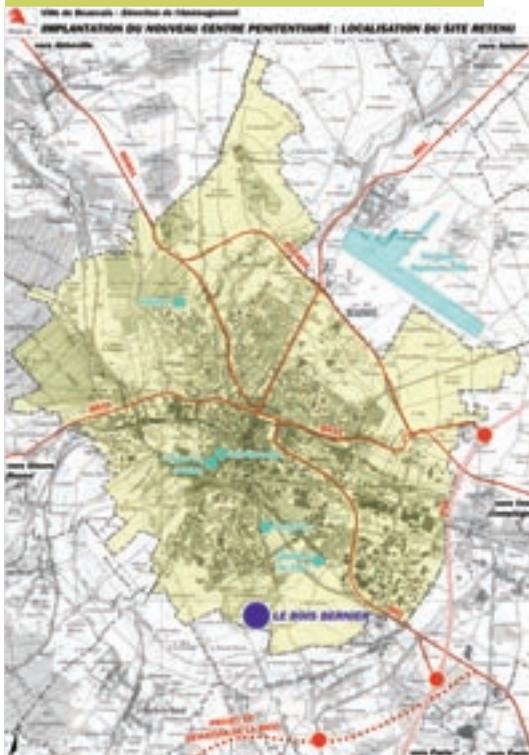
RDC et 1^{er} étage
Adresse : 6/8 rue de Buzanval - ouvert de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 pour le public.
Pour les appels 03 44 79 40 40 24h sur 24h.

SERVICE PRÉVENTION SÉCURITÉ

Chargé de la coordination du Contrat Local de Sécurité au 2^{ème} étage de ce bâtiment
03 44 79 42 62 : secrétariat du service
03 44 79 42 47 : assistante de F. Rubichon, Maire adjoint chargé de la sécurité
FAX : 03 44 79 42 46

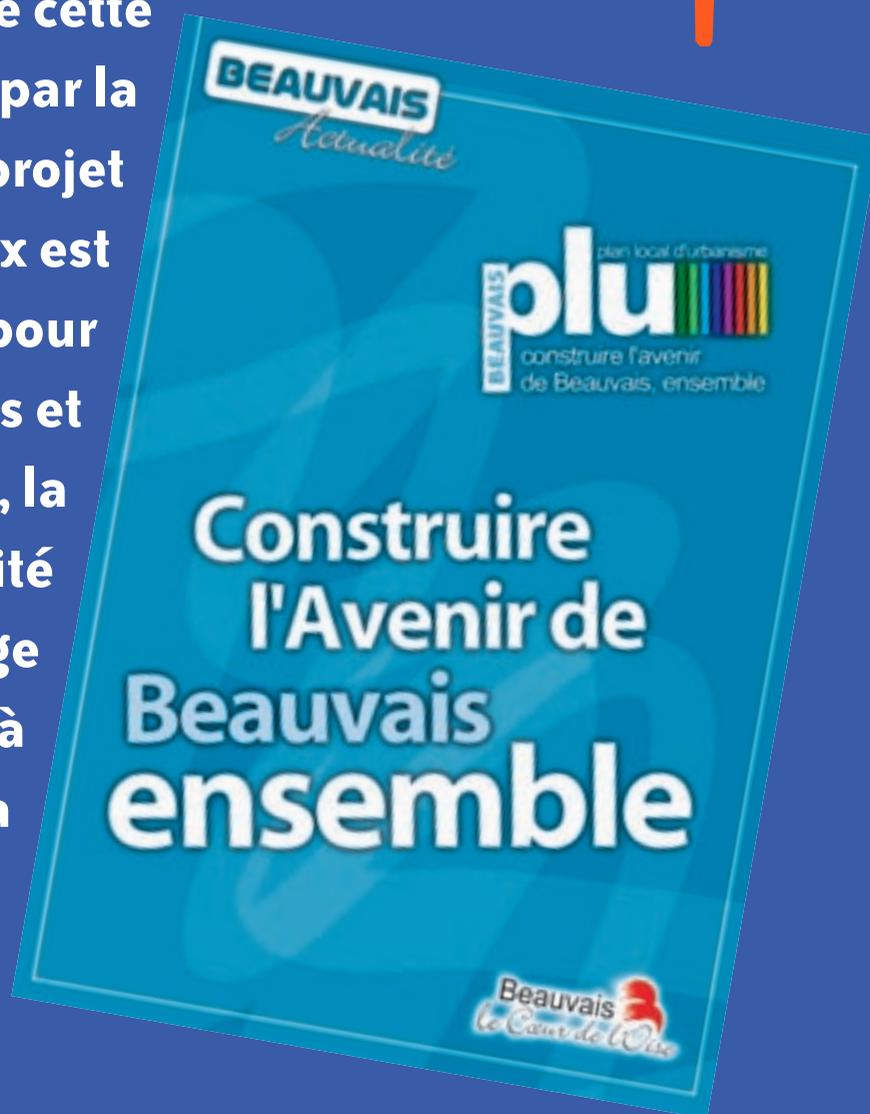
LE CHEMIN DU BOIS BERNIER RETENU POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE PÉNITENTIAIRE

C'est finalement les 16 hectares du chemin du Bois Bernier qui ont été retenus pour la construction du centre pénitentiaire. Ce dernier comprend la maison d'arrêt et un centre de détention. Le secrétaire d'Etat a rappelé que le projet était prévu pour fin 2007 - début 2008. Une connexion avec la future déviation de la RN31 (qui passe à environ 2,5km du site) a été redemandée par la ville. Le projet a été défini sur un programme de 400 places mais l'Etat souhaiterait 600 places à Beauvais, un quartier de femmes a aussi été demandé. Cette installation engendrera un nombre d'emplois directs de 175 personnes (plus 20 à 40 contractants) et un nombre d'emplois indirects estimé entre 250 et 350. ■



PLAN LOCAL D'URBANISME

**Donner à notre commune
les moyens de se
transformer, telle est la
raison d'être de cette
démarche lancée par la
Ville. Parce que ce projet
ambitieux est
déterminant pour
l'avenir de Beauvais et
de ses habitants, la
Municipalité
accordera une large
place à
l'information et à la
concertation avec
la population.**



Une impulsion nouvelle au service du développement urbain

L'évolution urbaine de Beauvais est actuellement régie par cinq Plans d'Occupation des Sols (POS), approuvés entre 1983 et 1986. Le POS est un outil d'organisation de la constructibilité et de la gestion des droits à construire. Ainsi, il précise la destination principale des divers secteurs du territoire communal : vocation économique, commerciale, agricole, habitat etc. Il définit également les hauteurs maximales des bâtiments, les distances des constructions par rapport aux voisins...

Concrètement, le POS sert de référence dans l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol : permis de construire, déclaration de travaux (dès lors qu'une personne touche à l'aspect extérieur de son habitation), permis de démolir, lotissement etc.



En 1998, une révision générale de ces POS fut adoptée pour les coordonner et les adapter. Mais le Tribunal Administratif d'Amiens, dans un jugement notifié le 12 avril 2002, a annulé pour vice de forme la délibération du Conseil Municipal approuvant cette évolution. Conséquence de cette décision de la Justice : les POS applicables avant la révision de 1998 ont été remis en vigueur. Fâcheux. Car, anciens et disparates, ces documents de planification sont aujourd'hui totalement inadaptés au développe-

ment de Beauvais. D'où la nécessité de les réformer au plus vite pour harmoniser les 5 POS et les règles d'urbanisme applicables à chaque type de zone.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a décidé de lancer la démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme. La ville se conformait ainsi à la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, (dite loi "SRU"), laquelle contribue au remplacement progressif des POS par les P.L.U..

Les plus du PLU...

Tout en remplissant le même rôle réglementaire que le POS, le PLU ira au-delà et exprimera un véritable projet, à long terme, pour l'ensemble de la ville.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera un outil plus global, plus opérationnel, et plus durable que le POS :

Global,

car il réunira les 5 POS en un seul document d'urbanisme facilitant la compréhension de cet outil par les citoyens.

De plus, il couvrira obligatoirement la

totalité du territoire communal, y compris les Zones d'Aménagement Concerté exclues jusqu'alors du champ d'application du POS ;

Opérationnel,

puisqu'il comprendra - c'est la grande nouveauté - un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Défini à partir d'un diagnostic complet et pointu du territoire communal mettant en évidence ses forces et faiblesses, les enjeux et les défis à relever, ce document fixera les grandes orientations du projet urbain de la commune, en inté-

grant de nombreux domaines touchant la vie quotidienne (logement, économie, déplacements, environnement, équipements publics...);

Durable,

car il s'inscrira dans le moyen et le long terme (une dizaine d'années). De plus, pour assurer une bonne qualité du cadre de vie, il accordera une plus grande place à l'environnement et à la notion de développement équilibré du territoire (entre les zones urbanisées et les espaces naturels, entre les divers types d'habitats, de commerces...).

LE CALENDRIER

DÉBUT 2004

Achèvement du diagnostic territorial mettant en avant les atouts et handicaps du territoire et faisant ressortir les enjeux

FIN DU PREMIER SEMESTRE 2004

Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable au Conseil Municipal (ce débat n'est pas suivi d'un vote).

FIN 2004

Définition des zonages et établissement des règlements qui s'y appliqueront

PREMIER SEMESTRE 2005

Bilan de la concertation avec la population et arrêt du projet de PLU en Conseil Municipal. Le dossier arrêté sera tenu à la disposition du public.

DÉBUT DU SECOND SEMESTRE 2005

Notification du projet pour avis aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes (celles-ci ont trois mois pour rendre leur avis). En suivant, modifications éventuelles du PLU.

DERNIER TRIMESTRE 2005

Enquête publique, analyse et conclusions du commissaire enquêteur dans un rapport spécifique puis modifications éventuelles du PLU

PREMIER SEMESTRE 2006

Approbation du PLU par le Conseil Municipal

COMPTE TENU DE LA COMPLEXITÉ DE CETTE DÉMARCHÉ, CE PLANNING EST SUSCEPTIBLE DE VARIATIONS DANS LE TEMPS.



Pour que chacun des Beauvaisiens puisse participer à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et donc s'impliquer dans la réflexion sur le devenir de sa ville, la Municipalité a prévu un programme d'information et d'échanges qui s'étendra tout au long de la procédure. Pour enrichir la réflexion menée par les services de la Ville tout au long de la procédure d'élaboration, la municipalité mettra en œuvre les moyens d'un échange interactif avec la population.

Afin de vous faire part de l'avancée du projet, des articles paraîtront régulièrement dans Beauvais Notre Ville et sur le site Internet de la Ville.

A chaque grande phase de l'élaboration, la Ville organisera des expositions publiques. A ces occasions, un registre destiné à recueillir les remarques des habitants sera tenu à votre disposition. Vous serez informés de la tenue de ces expositions par voie de presse et sur le site www.beauvais.fr.

Première exposition pour expliquer ce passage du POS au PLU, du 16 février au

26 mars 2004, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. C'est une première contribution à cette démarche participative puisque qu'un registre d'observations, de propositions, de remarques sera à votre disposition à cette occasion. Vous pourrez y noter vos suggestions sur les aménagements à envisager pour favoriser le développement harmonieux de notre commune.

Les Comités Consultatifs de Quartier seront également partenaires de la démarche au moyen de réunions publiques.

Puis l'enquête publique prévue fin 2005 permettra aux habitants de faire part de leurs dernières observations sur le projet avant son approbation.

Enfin, en plus des administrés seront associés les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, les chambres consulaires, les partenaires et professionnels directement concernés par les implications du PLU, et à leur demande, les communes limitrophes de même que les associations locales d'usagers et les associations agréées de protection de l'environnement.



Les différentes pièces constitutives du PLU

Le dossier de PLU sera constitué :

- d'un rapport de présentation,
- d'un PADD
- d'un règlement associé à des documents graphiques
- d'annexes

Le rapport de présentation

Ce document à but informatif présentera le diagnostic communal au travers des différentes problématiques sectorielles (économie, habitat, patrimoine, environnement...).

Il présentera les données statistiques et les résultats des analyses de terrain. Il fera ressortir les besoins et les enjeux pour chacune des thématiques précédemment évoquées.

Il traitera spécifiquement de l'environnement au travers d'une analyse de la situation actuelle. Il exposera aussi les choix et les motifs retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Enfin, il évaluera les incidences de ce dernier sur l'environnement.



Le zonage et le règlement

Les documents cartographiques indiqueront sous forme de zonage la vocation principale des différentes parties du territoire communal.

Celui-ci sera découpé selon quatre catégories de zones :

- les zones Urbaines (zones U) à usage principal d'activités économiques, d'habitat, de commerce etc.
- les zones à Urbaniser (zones AU), à moyen et long terme
- les zones Agricoles (zone A)
- les zones Naturelles (zones N).

Au sein de chaque zone, un règlement fixera les principes d'occupation du sol applicables à toutes parcelles (privées ou publiques, bâties ou non) : surfaces constructibles, implantation des constructions par rapport aux voies, quota minimal de places de stationnement ...

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Il présentera la vision stratégique de l'aménagement du territoire communal et définira les grandes priorités qui seront mises en avant dans l'avenir.

Cela pourra être par exemple :

- ▶ la mise à disposition de nouveaux terrains pour l'implantation d'activités économiques,
- ▶ des mesures de nature à favoriser la diversité de l'habitat,
- ▶ la préservation des espaces naturels,
- ▶ la mise en valeur de notre patrimoine bâti,
- ▶ la maîtrise des déplacements...

Il vous appartiendra avec la municipalité de retenir les grands principes d'évolution et d'urbanisation de notre commune, et ce à l'occasion des phases de concertation.

Les annexes

Elles indiqueront les périmètres de protection (des Monuments Historiques, des zones de nuisances sonores autour des grandes voies routières, de l'aéroport...), les Zones d'Aménagement Concerté, les zones où s'exercera le droit de préemption de la ville dans le cas d'aliénation d'un bien immobilier, les servitudes d'utilité publique, les réseaux...



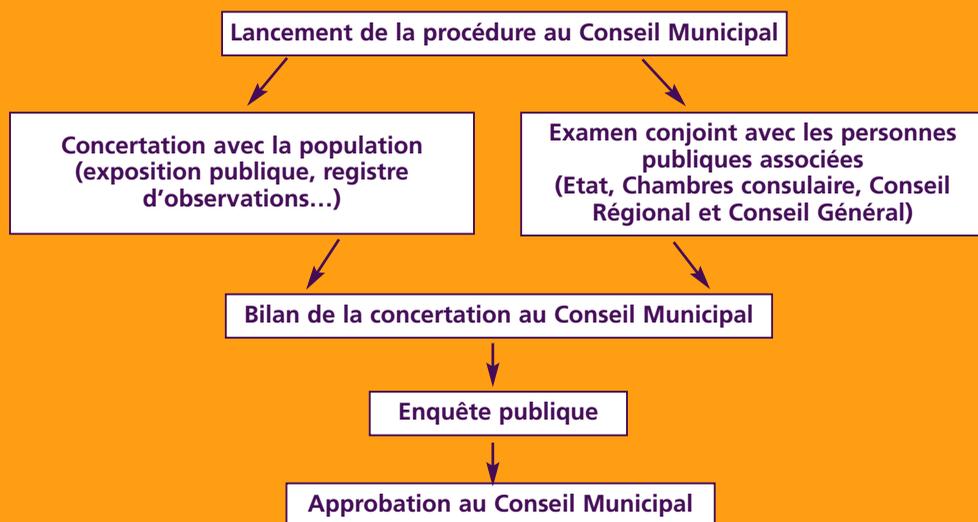
Dans l'attente du PLU...

Face à l'obsolescence des 5 POS actuellement en vigueur et dans l'attente du PLU, la Ville doit régulièrement recourir à des procédures de révision simplifiée ou de modification de ces POS pour permettre la réalisation de projets de construction ou d'aménagement de quartier.

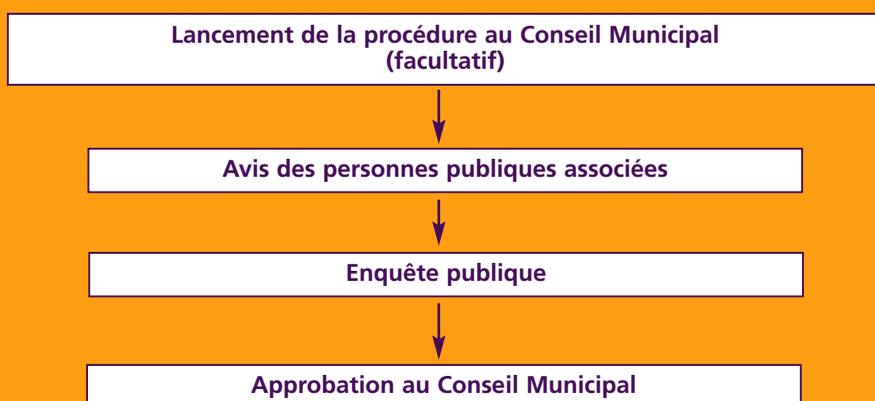
La procédure de révision simplifiée (intitulée révision d'urgence jusqu'en juillet 2003) ne porte que sur des projets d'intérêt général. La Ville détermine le périmètre couvert par cette révision : il peut aller de la parcelle à une partie de quartier.

La modification, quant à elle, peut être utilisée pour débloquer des situations dès lors que ses incidences ne portent pas atteinte à l'économie générale du document d'urbanisme. La modification vise généralement à faire évoluer favorablement le règlement associé à un zonage particulier (exemple : la zone UB correspondant à la majorité du centre ville).

La révision



La Modification



*Un projet attendu :
une résidence pour personnes
âgées en centre ville*

L'opération conduite par la SA d'HLM de l'Oise, nécessite la révision du POS n°5. Il s'agit de réhabiliter les deux bâtiments de l'ancien collège «Le Petit Saint-Esprit», situés à l'angle des rues de la République et Villiers de l'Isle Adam et de construire un nouveau bâtiment sur l'ilot foncier.

Le projet aboutira in fine à la création d'une résidence pour personnes âgées et à l'installation de services et de bureaux. Cela contribuera à redynamiser ce secteur et à faire disparaître une friche tout en préservant un patrimoine protégé par l'intégration des anciens corps de bâtiments.

Compte tenu des remarques formulées lors de l'exposition de février 2003, le programme est actuellement en cours de révision.

Des révisions pour débloquer cinq projets d'intérêt général

Le quartier de la Gare : un secteur en pleine mutation



La requalification du quartier de la Gare, engagée depuis plusieurs années et bloquée par l'annulation du POS, a amené en mars 2003 le conseil municipal à voter sur le démarrage d'une révision du POS n°1. L'opération vise à :

- améliorer l'image de ce secteur en pleine mutation,
- utiliser des terrains devenus inutiles pour la SNCF,
- faire disparaître des friches industrielles et des terrains vagues dans l'hyper centre,
- diversifier l'offre de logements, renforcer l'attractivité de cet espace au travers de sa nouvelle vocation de pôle de services,
- favoriser l'installation de commerces de proximité...

Suite à l'enquête publique de novembre 2003, le dossier sera présenté au Conseil Municipal le 30 janvier prochain..

De nouveaux bureaux pour la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Le 10 juillet 2003, le conseil municipal approuvait la révision du POS n°3 en vue de permettre la construction du nouveau siège départemental de ce service de l'Etat. Situé à l'angle des avenues Jean Mermoz et Victor Hugo, ce nouveau bâtiment réunira sur un même site les différents bureaux de cette administration.

Une vocation d'activités économiques confirmée pour la Zone des Champs Dolents



Afin de favoriser l'emploi et le développement économique, la Ville a également adopté le 10 juillet dernier la révision du POS n°4 pour restituer à la zone des Champs Dolents sa vocation économique, le POS destinant auparavant cette zone à l'accueil d'activités sportives et de loisirs.



Une nouvelle destinée pour l'ancienne caserne Agel

La révision du POS partiel n°2 a été lancée par délibération du 10 juillet 2003. Elle doit permettre la reconversion des 9 hectares de l'ancien site militaire Agel acquis par la Ville. Cette procédure permettra :

- d'y implanter des équipements publics (Hôtel de Police, centre médico-social...),
- d'achever de doter le quartier Saint-Jean des équipements culturels, de loisirs et de sports qui lui sont nécessaires,
- de favoriser la mise en place d'une offre de logements plus diversifiée,
- de développer les liaisons (piétonnes, cyclistes...) avec le reste du quartier Saint-Jean et avec le centre-ville...

Un plan d'aménagement du quartier Saint-Jean est en cours d'études et quand il sera finalisé, ses conclusions seront présentées à la population du quartier. Une exposition est prévue au printemps 2004.



Deux modifications



Supprimer les freins à l'attractivité de la zone d'activité économique du Haut Villé

Le 19 décembre, le Conseil Municipal a validé le lancement d'une modification du POS n°1 pour répondre aux attentes des entreprises qui souhaitent s'installer sur la Zone d'Aménagement Concerté du Haut Villé. Certaines parcelles destinées à l'implantation d'entreprises de logistique s'avèrent en effet trop petites. Pour les agrandir, il convient de modifier le plan d'aménagement de zone. Grâce à cette décision, d'autres entreprises pourront rejoindre les trois qui y sont déjà implantées



Construction de logements de fonction pour la Gendarmerie

Le projet vise d'une part à réhabiliter l'immeuble donnant sur la rue des Tisserands et d'autre part à démolir l'actuelle caserne jouxtant le boulevard Saint-Jean pour y construire un nouvel immeuble d'une capacité d'environ 85 logements. Les esquisses du projet sont en cours d'étude et il s'avère qu'une modification du POS n°5 sera nécessaire pour que cette opération puisse aboutir à une demande de permis de construire.

Ils ont fait Beauvaisis

en 2003

Sport



JULIEN BRUNO
Natation
Champion de France minime



NATHALIE BIZET
Handisport
Championne de France
équitation dressage



AS ST ESPRIT
Football
Champions de France UGSEL 2003



JEAN MICHEL SCHILLE
Beauvais Triathlon
Champion du monde Handisport
pour la 3ème fois !



BOUC VOLLEY
Volley Ball
Accession Pro A après une seule année
en Pro B



ERIC CASTANER
Billard

Champion de France
5^{ème} au Championnat d'Europe
20^{ème} au dernier championnat
du monde
n°1 français classement
toutes disciplines



ERIC MARULIER
Basket
Nouveau Président

mais aussi...
GILBERT CASSARIN GRAND

Président sortant



PRISCILLIA DEMARCKE
Tir à l'Arc
Championne de l'Oise / 19ème
en championnat de France

Sport



L'EQUIPE DE BEAUVAIS TRIATHLON

Triathlon

Champion de France des clubs D1 Hommes et Femmes

mais aussi...

PATRICK VERNAY

Champion de France longue distance/vainqueur à Nice

DELPHINE PELLETIER

Champ. France courte distance
Champion présélectionnée JO

MARION LORBLANCHET

SOPHIE DELEMER

STEPHAN ET FRANCK BIGNET

SAMUEL PIERRECHAUD

STÉPHANE POULAT

CYRIL MAZURE



CLUB LA VAILLANTE

Gymnastique

Vice champion de France toutes catégories



GSB TENNIS

Tennis

Montée en nationale 3 du championnat de France en équipe messieurs



TANGUY BENGHEZALA

ALEXANDRE PINEAU

Escrime

Médaille argent au championnat de France par équipe

mais aussi...

GAËTAN VIEILLE

Champion de Picardie Cadet

Maïs aussi...

Sport Automobile

ADELINE SANGNIER

1^{ère} participation au Championnat Formule Renault

Football - ASBO

JEAN CLAUDE HERBAUT

Président sortant

JEAN LOUIS AUBRY

Nouveau Président

Echecs

ECHIQUIER

BEAUVAISIEN

Accession en N3 par équipe

Tennis de Table

BEAUVAIS OISE

TENNIS DE TABLE

Montée en Nationale 3 du championnat de France par équipe féminine

Judo

MAGALIE CHORON

Sélection Championnats du Monde Militaires 5e aux championnats du Monde Militaires catégorie moins 78 kilos.

Course de chiens de traîneau

DIDIER OZEL

Champion du monde



FC VOISINLIEU FOOTBALL

Football

Montée de division de l'équipe première (1^{ère} de son classement)

mais aussi...

FRÉDÉRIC SERRE

Organisateur du 1^{er} tournoi des écoles



ELODIE DUPUIS

SOLÈNE ANCEL

Twirling

Championne de France Junior
Championne de France Minime



SIDI AHMED GUERMOUD

Karaté

1^{er} coupe de France Karaté Wado Ryu

mais aussi...

CAMILLE CAPLAIN

1^{ère} Coupe de France Benjamine



BRICE LE BAILLY

Escopette

Picarde

Vice Champion Picardie tir au Pistolet Cadet

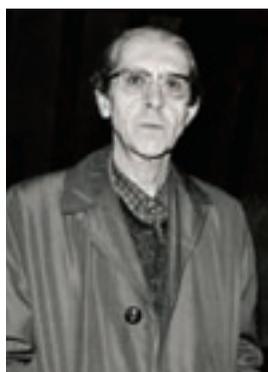
Culture



M. LEGRAND
Sculpteur
Stèle Harkis avec les
félicitations de l'Elysée



ACRIMONIE
Chanson
Rappeurs
mais aussi...
JEY-R



FERNAND WATTEUW
Photographe
Ils nous a quittés ...

mais aussi...
CLAUDE MAGNIER
Voisinlieu
pour tous
ALBERT PARMENTIER
Cycliste
THÉRÈSE VERSCHUEREN
Résistante



KARINE DEFRANCE
Marraine 'Ouvre Boîte'
Lauréate du concours
"nouveau nom
de la salle de l'ASCA"



ZAHIA RAHMANI
Littérature
1er roman : Moze



NOVOCAÏNE
Chanson
mais aussi...
LEAVE



GEMOB
PHILIPPE BONNET
LABORDERIE
Association
Patrimoine
Pour les 30 ans
du Club

mais aussi...
GEORGETTE
LECERCQ



MSTISLAV ROSTROPOVITCH
Violoncelliste
et chef d'orchestre
11^{èmes} Rencontres d'Ensembles
de Violoncelles



RECTO VERSO
Chanson
Festival 'en
Découverte'



BERNARD BOIBESSOT
Théâtre
Nom donné
à la Salle du Goupil
Hommage à
Bernard Boibessot



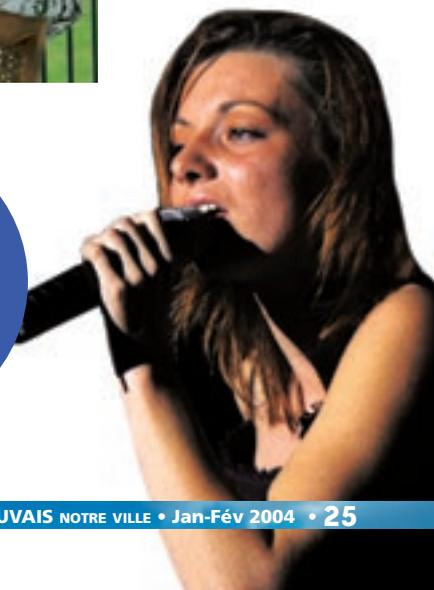
HENRI LÉCLUSE
Arts
3^{ème} accessit au
concours Arts et
Lettres de France
section vers libres

Maïs aussi...

Cinéma
MÉLIE DEL PIERO
participation
à "la petite lili"

Arts
GAËLLE
Médaille de
Vermeil du Mérite
Artistique des Arts
et Lettres de
France

LAUREN FAURE
Chanson
Album
"paroles de femmes"



Economie

**CORINNE
RODRIGUEZ
M. DAMPIEROU**

Chimie
Invention de la
poudre d'eau



**HUGUETTE
DROIT FLEURY**

Commerce
Madame
Commerce de
France

**ANNE-LISE
NIEMANN**

Commerce
Prix spécial du Jury du
Groupement National,
des photographes
professionnels



**HÔPITAL
DE BEAUVAIS**

Soins
Nouveau système
de transmission
d'images médicales
(1^{er} Transpath en France)



Arrivées

**MGR
JEAN-PAUL JAMES**

Evêque
Bienvenue à Beauvais !



Maïs aussi...

JEAN GUY MERCAN

**Directeur
de cabinet
Préfecture**
Bienvenue à Beauvais !

MATTHIEU PITACCO

**Commissaire
Adjoint**
Bienvenue à Beauvais !

JEAN PAUL PATOUT

**Directeur
de la prison**
Bienvenue à Beauvais !

**CHRISTIAN
MONBELLI-VALLOIRE**

**Commandant
Gendarmerie**
Bienvenue à Beauvais !

MARC VEDRINE

Directeur de l'ASCA
Bienvenue à Beauvais !

FRÉDÉRIC ARGIS

**Directeur du Centre
Educatif Fermé**
Bienvenue à Beauvais !



**CLAIRE
MONTBEILLARD**

Office du tourisme
Bienvenue à Beauvais !

Divers

SUZANNE GILLET
Maison de retraite
Centenaire !

Maïs aussi...

PIERRE SEYNAEVE

Meilleur Ouvrier
de France chez AGCO
MASSEY-FERGUSON

YVON GISSE

Nomination aux
Léonards de
l'innovation 2003,
finaliste avec le logiciel
"Correus Vigie"

**FRANÇOIS
MATHERON**

50 ans existence
Agencements le Carlier

**Coiffure
NATHALIE
BOUTEFFORT**

**Carrossier
ABDELAZIZ
ABBIOUI**

Nominés au prix de la
dynamique artisanale
(Prix Socoma / Banque
Populaire)

**Etudiants
CLASSE DES BTS
LANGEVIN**

Création d'une machine
à emballer

**Boucherie Chevaline
CLAUDE MAGNIER**

Champion de France
de boudin noir

**Fédération
CHRISTIAN
NAUWYNCK**

Nouveau Président de la
Confédération Générale
de l'Alimentation en
détail Régionale

**Entreprise
Physiominis
et Point Soleil
LINE JOUEN ET
DOMINIQUE
MORONVAL**

2^{ème} Prix des Créateurs
d'Entreprises Lions Club
Picardie

**Ateliers
de la Bergerette**

Prix Jeune Chambre
Economique de
l'entreprise innovante

**Réaménagement
du Centre
Médico-éducatif
PATRICE TOMBOIS**

Bravo aux Papillons
Blancs

Récompenses



ARNAUD LOUVEL
Action Handicap
Création de Thandem



CLAUDE LE CONIAC
Chevalier de la
Légion d'Honneur



MME BIRÈNE
Médaille de Bronze de la Famille Française
mais aussi...
LILIANE VARIN
Second prix du Conseil Général des familles



IDOLE
Chien de Pompier
En retraite bien méritée !



MICHEL JAU
Préfet

mais aussi...
NICOLAS JOLIBOIS
Commissaire
Pour la baisse de la délinquance,
Bravo !



Lycéens
Mentions Très Bien

mais aussi...
Lycée Corot
Corot d'Or

PAUL RAMADA
Collégien (Notre Dame)
1^{er} matheux du département
(concours Kangourou)

ZAKARIA
Collégien
Exposition sur le Maroc

2 CLASSES DE 4^{ÈME}
Collège Fauqueux
Prix Coup de Coeur du forum des
sciences et techniques spatiales



PIERRETTE GOUDENT
Médaille d'argent de la Famille Française

mais aussi...
MME SANGLIER
JANINE DESAUTY
Médailles de la Famille Française



GEORGES FONTAINE
Ancien président du CAEPP
Bravo !

Maïs aussi...

Sous brigadier police
OLIVIER FAUCON
Pour une arrestation exemplaire

Pêche
JACQUES THILL
JEAN LUC RONDEST
Ils ont pêché un silure dans le Thérain

CENTRE HOSPITALIER
Soins

Bravo pour la gestion de la canicule

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE

Bravo pour la constance et le dévouement

Etudiants ISAB
SIDOINE PATÉ
ADRIEN LEBRUN

Ont bien mené leur raid en 4L



LUC DELAS
Organisateur de la Route du Poisson
Bravo !

SARAH ROSEAU
Pompier

Plus jeune fille pompier !

Récompenses

VILLE DE
BEAUVAIS
Prix Territoria
Prix de la Gazette
des
Communes/GMF



**Concours
Fleurissement
MARTINE
WAHRENBERGER**

1^{er} Prix Cours et
Jardins fleuris

COLETTE GILLON
1^{er} Prix façade
fleurie

**JEAN PIERRE
LEDUCQ**

1^{er} Prix locatif

**MARIE LINE
ARTHUR-BOITEL**

1^{er} Prix immeuble
professionnel

mais aussi...

**Concours Jardins
Familiaux
SITE DE
LA LIOVETTE**

1^{er} Prix



FRÉDÉRIC LIGER
Formateur pâtisserie
CFA

Gondole géante
(participation au livre
Guinness des Records)



RENÉE PEUVOT
Association le Fil
d'Ariane

Présidente sortante



**DENISE
RIBACOURT**
Direction

Quitte la direction de
la crèche Pierre Jacoby
Bonne retraite !



**MARIE LOUISE
TESTENOIRE**
Inspectrice Académie

Officier de l'Ordre
National du Mérite



**MANAMI KANAMARU
TETSUO KASAGAWA**
Touristes Japonais

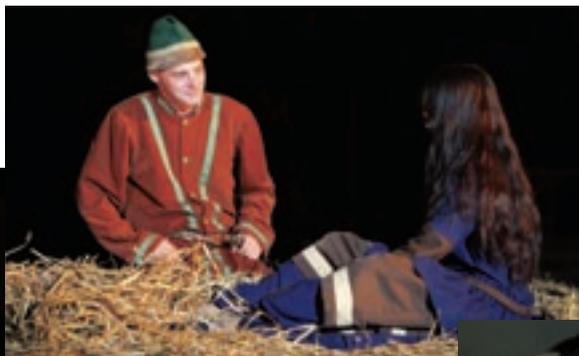
Ils se sont mariés à Beauvais !



ALBERT PARMENTIER
Cycliste

La Médaille Jeunesse et Sport lui a
été attribué à titre posthume pour
sa carrière de cycliste
(remise à son fils)

**YOANN
BOUSQUIE**
Colin Pilon



**CLAIRE
BURETTE**
Jeanne Hachette



TONY ATLAOUI
Mister Picardie

Maïs aussi...

MME POULET
Au Bonheur
des Familles

Chevalier de
la Légion d'honneur

M. LAVALETTE

Officier de l'Ordre
National du Mérite

AGNES PETIT

Chevalier de l'Ordre
National du Mérite

MME SAGOT
ABD31

Bravo pour son
dévouement pour
cette association!

Aide humanitaire
RACHID RAHOUI

Trophée Je crée
en Picardie

AZIZ HABIOUI

Capitaines de Soirée

DAVID SALIN
ALEXANDRE REIS

Don du sang

B. BIRONNEAU
R. PRAILLE

Félicitation pour leur
action

Police

**CATHERINE
BRASSEUR**

Médaille d'Honneur
de la Police Nationale
CAPITAINE LIGNIER
SOUS BRIGADIER
DHEDIN

A l'honneur

Maîtres nageurs

PHILIPPE GIRAUD
DIDER LENQUETTE

Ils ont sauvé un enfant
de la noyade

COLLECTE DE SANG

Vous pouvez donner votre sang :

■ À L'HÔTEL DE VILLE

Samedi 14 février, de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 heures à 16 heures.

Samedi 13 mars, de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 heures à 16 heures.

■ À NOTRE-DAME-DU-THIL

Mercredi 28 janvier, de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 heures à 16 H 30.

Mercredi 25 février, de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 heures à 16 H 30.

SCLÉROSE EN PLAQUES, ne restez pas isolés, parlons-en

La NAFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques) propose des groupes de paroles pour aider les malades et leurs familles à faire face à la solitude et au désarroi, aux problèmes du quotidien.

Les groupes de parole se font en présence d'un psychothérapeute, M. J.-J. Voyeux, qui facilite l'expression et régule les interactions entre les participants. Une règle de discrétion absolue garantit la libre circulation et le respect de la parole de chacun. Ce groupe fonctionne grâce au soutien financier de la CPAM de Beauvais.

Une participation symbolique de 2 € est demandée à chaque séance.

Prochaines réunions :

Samedi 21 février - Samedi 13 mars

De 10 H 30 à 12 H 30, Espace Argentine, rue Morvan.

Renseignements : 03 44 81 72 75 - 03 44 58 66 74

Stationnement place de la Préfecture

Depuis le 1^{er} novembre, le parking de la place de la Préfecture est passé en «zone verte».

Sur le parking en épi situé du côté des numéros pairs, entre le 2 et le 20, le stationnement est désormais payant au tarif de 50 centimes d'euros pour une heure.

Un horodateur a été installé à hauteur du N° 10.

Le stationnement à un même emplacement ne peut excéder deux heures consécutives pendant la période

payante c'est-à-dire de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures tous les jours sauf le dimanche, les jours fériés et le lundi matin.

Comme pour tous les autres parkings de Beauvais, le stationnement est gratuit au mois d'août.

Une carte de résident délivrée par la Mairie est disponible pour tous les riverains qui en font la demande (dossier à retirer auprès du service des Droits de place).

Tarif : 10 €/mois.

LA CRAM NORD-PICARDIE ORGANISE UN CONCOURS DE CRÉATION

Pour la 7^e année consécutive, la CRAM organise pour ses retraités un concours de créations manuelles sur le thème "Sport et jeux de ma jeunesse".

Le concept du concours repose sur l'évocation d'un moment du passé. L'objectif principal est de garder un contact avec les retraités et de recueillir des témoignages sur les us et coutumes des régions et les valeurs morales d'époques passées. Afin de valoriser le talent des retraités, un recueil des œuvres est publié chaque année.

Toutes les créations sont exposées dans le hall d'accueil de la CRAM à Villeneuve d'Ascq pendant un mois. Le personnel est ensuite invité à voter pour établir le classement final.

Une cérémonie de remise des prix est organisée début avril.

CONCOURS OUVERT JUSQU'AU 1^{er} MARS 2004

Si vous voulez participer ou pour toute information supplémentaire, contactez la CRAM au 03 20 05 64 23

ou au 03 20 05 60 09

ou sur le site www.cram-nordpicardie.fr

NUMÉRO NATIONAL D'AIDE AUX VICTIMES

Vous avez été victime d'un vol, d'un cambriolage, de violences, d'agression sexuelle...

Du lundi au samedi (10 H 00 - 22 H 00)

Appelez le 0 810 09 86 09

Des écoutants professionnels vous renseignent et vous orientent vers un réseau d'associations et de services compétents pour vous informer, vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches.

Numéro Azur 0 810 09 86 09 (prix d'appel local).

Vous avez besoin d'aide, ce numéro est pour vous.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service, organisé par l'OPHS (Organisme Privé d'Hygiène Sociale), s'adresse à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées habitant sur le territoire de la CAB (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis).

Deux choix de menus par jour sont possibles. Des plateaux peuvent être livrés le vendredi pour le samedi et le dimanche. Coût du plateau : 6 €

Renseignements : 03 44 06 53 58 - o.p.h.s.@wanadoo.fr

OPHS - 91, rue Saint-Pierre 60000 Beauvais

60^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE BEAUVAIS

Le 30 août 2004, Beauvais va fêter le 60^e anniversaire de la Libération de la ville. Dans cette perspective, les services municipaux recherchent toute information, tout témoignage ou tout document témoin de cette période.

Si vous possédez des films, photographies, journaux ou témoignages de cette époque, contactez le service Relations Publiques (03 44 79 41 64) ou le service Communication (03 44 79 40 11).

LE RECENSEMENT 2004

En janvier et février 2004, Beauvais va procéder à l'enquête de recensement de la population ainsi qu'il est prévu dans la loi relative à la démocratie de proximité. L'INSEE offre toutes les informations relatives à ce recensement sur son site www.insee.fr à la rubrique «Recensement de la population». Des actions de communication et d'explication vont être menées auprès des associations en lien avec les publics «spécifiques» : personnes parlant mal le français, personnes âgées...). La nouvelle méthode de recensement implique que seule une partie de la population est recensée une année donnée. De ce fait, des informations de proximité seront diffusées à la population concernée en coordination avec les campagnes nationales et régionales.

Renseignements : N° Vert 0 800 800 199.

Le mardi des Femmes à l'AFPA

Le 1^{er} mardi de chaque mois, à 9 heures, le centre de formation AFPA de Beauvais propose aux femmes de venir découvrir des métiers et des formations dans des secteurs peu féminisés mais porteurs d'emplois : transformation des métaux, mécanique, maintenance industrielle, automatismes, plasturgie, chimie, logistique, bâtiment, informatique, tourisme, restauration...

Centre AFPA de Beauvais

1, rue Montaigne BP 80270 - 60002 Beauvais Cedex

Tel : 03 44 02 89 71.

LA BOÎTE À PIZZA ET LES RESTOS DU CŒUR S'ASSOCIENT POUR AIDER LES PLUS DÉMUNIS

Jusqu'au 27 février, la Boîte à pizza soutient l'action des Restos du cœur en livrant à l'association créée par Coluche 22 000 pizzas. Celles et ceux qui veulent soutenir l'action des Restos du cœur peuvent choisir :

- la «pizza généreuse» : achat de deux pizzas pour deux personnes pour 18,90 €.
- le «menu solidarité» : achat d'une pizza pour deux personnes et de deux boissons de 33 cl pour 14 €

En optant pour l'une de ces deux formules, proposées sans majoration de prix, les clients de la Boîte à pizza permettront qu'une pizza soit offerte aux Restos du cœur. Des bons de solidarité seront transmis individuellement aux Restos du cœur qui les distribueront. A Beauvais, les bénéficiaires de ces bons pourront venir déguster leur pizza à La Boîte à pizza, 59 rue Gambetta.

AVIS DE CONCOURS

Le Ministère de la Justice lance un avis de concours interne et externe pour le recrutement de secrétaires administratifs des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse. Les dates limites de retrait et de dépôt des dossiers de candidature ont été fixées aux 11 et 18 juillet, les épreuves d'admissibilité seront organisées les 8 et 9 septembre prochains.

Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Lille - Service du recrutement,
5 rue Gauthier de Châtillon, Bp 765, 59034 Lille Cédex



Service de garde des pharmacies de Beauvais pour les mois de février et mars

(de 19 heures à 19 heures le lendemain).

Adresses :

AUDEGOND

41, pl. Jeanne Hachette
(03 44 45 03 80)

BECIROVSKI

158, rue St-Just-des-Marais
(03 44 11 43 20)

BIAKOU

1, Ctre commercial St-Lucien
(03 44 45 08 23)

BONNET

Av. Jean-Rostand
(03 44 02 33 93)

CARON

40, Av. du 8 mai 1945
(03 44 10 33 10)

COFFINET

Ctre commercial Champs Dolents
(03 44 05 68 33)

DALLEINNE

9, pl. Jeanne-Hachette
(03 44 45 01 46)

DEWAELE

117bis, rue de Calais
(03 44 45 14 36)

FERRANDIER

31, rue de la Madeleine

(03 44 45 01 20)

GAMBETTA

36, rue Gambetta
(03 44 48 16 69)

LESAGE

16, rue saint-Pierre
(03 44 45 01 44)

LOMBARD

1, rue de la Procession
(03 44 02 39 33)

MOQUET

19, rue des Jacobins
(03 44 45 07 03)

PETIT

37, rue de Clermont

(03 44 45 13 02)

PHEULPIN

Rue Sénéfontaine
(03 44 02 15 82)

RENARD

30, rue des Jacobins
(03 44 45 04 03)

ST-JACQUES

73, rue du Faubourg St-Jacques
(03 44 02 02 16)

TETARD

2 pl. Jeanne-Hachette
(03 44 45 04 84)

Février 2004

D 1 Bécirovski

L 2 Biakou

M 3 Ferrandier

M 4 Moquet

J 5 Petit

V 6 Tétard

S 7 Lesage

D 8 Lesage

L 9 Saint-Jacques

M 10 Audegond

M 11 Caron

J 12 Bécirovski

V 13 Lesage

S 14 Renard

D 15 Renard

L 16 Lombard

M 17 Jean-Rostand

M 18 Gambetta

J 19 Ferrandier

V 20 Petit

S 21 Jean-Rostand

D 22 Jean-Rostand

L 23 Coffinet

M 24 Dewaele

M 25 Gambetta

J 26 Renard

V 27 Tétard

S 28 Biakou

D 29 Biakou

Mars 2004

L 1 Pheulpin

M 2 Saint-Jacques

M 3 Moquet

J 4 Renard

V 5 Caron

S 6 Lombard

D 7 Lombard

L 8 Bécirovski

M 9 Lesage

M 10 Audegond

J 11 Biakou

V 12 Jean-Rostand

S 13 Pheulpin

D 14 Pheulpin

Nouvelles du club "Questions pour un champion"

Depuis le mois d'avril 2003, le club se réunit régulièrement tous les mardis de 20 heures à 22 heures à la Maison de quartier de Saint-Just-des-Marais dans une atmosphère conviviale et détendue. Dorénavant, le club a reçu des "poussoirs électroniques" ce qui permet de jouer dans les conditions de l'émission. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues au club.

Contact : A. Hautreux
au 03 44 45 06 73

SERVICES ET INTERVENTIONS MULTIPLES POUR L'EMPLOI

L'association intermédiaire SIME tient tous les jours une permanence à la MEF. Elle offre un service de proximité aux demandeurs d'emplois qui cherchent des "petits boulots". Elle permet à celles et ceux qui cherchent du personnel pour quelques heures d'éviter les tracasseries administratives en passant par la SIME pour employer du personnel.
Rens. : 03 44 49 99 61

Si vous rencontrez des problèmes à propos de la distribution de notre magazine (non distribution ou distribution en retard), n'hésitez pas à contacter la société Delta Diffusion - M. Eric Seigneur au 03 44 48 45 08

Permanences des Elu(e)s par quartier

- **SECTEUR DE SAINT LUCIEN :**
Maison de quartier
Bernard Parmentier
les 1^{er} et 3^e vendredi de
17h00/19h00
Claire Beuil les 2^e et 4^e mardi
17h30/19h
- **SECTEUR DE SAINT JUST
DES MARAIS :**
Ancienne Mairie
Armand Borgne un mercredi
sur deux de 14h00/16h00
- **SECTEUR DE VOISINLIEU :**
163, rue de Paris
Cécile Laloi le mardi de
19h00/20h00, Sébastien Chenu
le 1^{er} jeudi de 18h30/19h30
- **SECTEUR DE SAINT JEAN :**
MEF
Sébastien Chenu
le 1^{er} jeudi de 19h30/20h30,
Ginette Weppe le samedi
de 11h/12h
Lucienne Bertin le 2^e et 4^e
mardi de 17h30/19h00
- **SECTEUR DE NOTRE DAME
DU THIL :**
98, rue NDT
Pâquerette Séné le jeudi de
14h00/16h00
- **SECTEUR DU CENTRE VILLE :**
Hôtel de Ville
Danièle Leclercq, Catherine
Thiéblin* et Huguette Droit*
le vendredi de 14h00/16h00
- **SECTEUR DE MARISSSEL :**
Ancienne Mairie
Marie-Anne Fizet-Gorin ou
Claire Leroy le samedi de
10h00/12h00
- **SECTEUR DE ARGENTINE :**
Espace Argentine ou ASCA
(E.A) Alphonse Beuve le lundi
de 15h00/17h00, Agnès Petit
les 1^{er} et 3^e samedi de 11h/13h
(ASCA) Elisabeth Lesure le
mercredi de 10h00/12h00,
(E.A) Ali Djenadi
le mercredi de 17h00/18h30

Services Publics

- **MAIRIE DE BEAUVAIS :**
Standard :
03 44 79 40 00
Sports : 03 44 79 40 61
Culture : 03 44 06 36 00
- **Juunesse :**
03 44 79 40 30
- **Etat civil :**
03 44 79 40 10
- **Enseignement :**
03 44 79 40 70
- **Personnes âgées :**
03 44 79 41 00
- **Permis de construire :**
03 44 79 42 77
- **Services techniques
municipaux :**
03 44 10 52 52
- **BIJ : 03 44 79 40 80**
- **N°Vert : 0800 51 97 93**
- **ADIL 60 :**
36 rue Racine
03 44 48 61 30
- **CAF : 03 44 79 58 00**
- **CPAM : 08 20 90 41 12**
- **Préfecture :**
Place de la Préfecture
03 44 06 12 34
- **Conseil Général :**
1, rue Cambry
03 44 06 60 60
- **Poste : 03 44 06 24 80**
- **Centre d'information et
detratement des
retraités**
CRAM Nord-Picardie
48, rue de la Madeleine
03 44 06 28 00
- **SNCF : Info voyageurs**
08 92 35 35 35
- **CAB : 47, rue Corréus**
03 44 48 08 47
- **TUB : Kiosque Place
Clemenceau**
03 44 45 10 11
- **Aéroport :**
Rue d'Amiens - Tillé
03 44 11 46 66
- **Taxis :**
Borne téléphonique
Place de la Gare
03 44 45 12 50
- **ANPE De Gaulle :**
35, Bd Charles-de-Gaulle
03 44 11 40 90
- **ANPE Argentine :**
28, Av. de Gascogne
03 44 10 58 00
- **Chambre de Commerce
et d'Industrie
Pont de Paris**
03 44 79 80 81
- **PLIE :**
28, rue Nully d'Hécourt
03 44 06 59 59
- **Espace Jeunes :**
10 rue Villiers
de l'Isle Adam
Mission locale :
03 44 06 59 10
- **Site Horizon :**
03 44 06 59 00
- **Maison de l'emploi
et de la formation**
10, rue Emile Zola
03 44 02 88 30
- **Relais d'Assistantes
Maternelles (RAM)**
Mme Maguy Marchesin
03 44 79 41 82

LE RESTAURANT DES ENFANTS :

accueille les petits écoliers et les enfants des centres de loisirs

Au menu en Février

- L 2/02** Potage de légumes verts
Carbonnade flamande
Estouffade de pommes
de terre et carottes
Carré de l'Est
Kiwi
- M 3/02** Tartelettes aux deux fromages
Sauté de porc
Chou-fleur au beurre
Compote pomme/pêche
- M 4/02** Œufs sauce mayonnaise
Brochette d'agneau
Haricots grains panachés
Yaourt aromatisé
- J 5/02** Pâté paysan et cornichons
Cordon bleu
Purée blanche
Pomme Starking
- V 6/02** Carottes râpées
Filet de merlu sauce meunière
Coquillettes au beurre
Grillé aux abricots
- L 9/02** Betteraves rouges vinaigrette
Poulet en pilaw
Petits suisses nature au sucre
- M 10/02** Pâté en croûte
Steak haché grillé ketchup
Haricots verts à l'ail douce
Kiri chèvre
Clémentines
- M 11/02** Salade de macédoine au thon
Escalope de veau poêlée
Gratin dauphinois
Poire Beurre et Hardy
- J 12/02** Potage aux carottes
Choucroute garnie alsacienne
Flan caramel
- V 13/02** Salade berger
Filet de lieu frit
Épinards au jus et croûtons
Roulé à la framboise
- L 16/02** Potage à la tomate
Rôti de porc
Choux de Bruxelles
Fromage blanc au sucre
- M 17/02** Cervelas vinaigrette
Mouton champvallon
Crème de gruyère
Pomme Idared
- M 18/02** Céleri rémoulade
et chou rouge vinaigrette
Daube de bœuf
Tortis au beurre
Petits suisses aromatisés
- J 19/02** Jus de pomelos
Couscous poulet merguez
Entremets praliné
Gâteaux Brésilio
- V 20/02** Asperges et cœur
de palmier vinaigrette
Aile de raie au gratin
Riz pilaf
Marquise au chocolat
- L 23/02** Champignons à la grecque
Spaghettis bolognaise
Yaourt nature au sucre
- M 24/02** Cocktail de la mer
Carré de porc rôti
Purée Saint-Germain
et croûtons
Conté
Kiwi
- M 25/02** Tartelette forestière
Émincé volaille normande
Haricots beurre à l'ail douce
Mousse au chocolat
- J 26/02** Potage aux légumes
Sauté de veau aux carottes
Compote pomme/cassis
Galette au beurre
- V 27/02** Salade de tomates
et poireaux vinaigrette
Filet de lieu sauce armoricaine
Pommes rondes aillées
et persillées
Éclair café

PERMANENCES DE MADAME LE MAIRE

- vendredi 23 janvier à Saint Jean de 14h30 à 16h30
- vendredi 6 février à Argentine de 14h30 à 16h30
- vendredi 13 février en Centre ville de 14h30 à 16h30
- vendredi 5 mars à Voisinlieu de 14h30 à 16h30

BEAUVAIS

Actualité

plan local d'urbanisme
BEAUVAIS plu
construire l'avenir
de Beauvais, ensemble

Construire l'Avenir de Beauvais ensemble

16 février au 26 mars 2004
Exposition PLU à l'Hôtel de Ville

Beauvais 
le Cœur de l'Oise